

REPUBLICQUE DU BENIN

Ministère d'Etat chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

UNIVERSITE D'ABOMEY- CALAVI



FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES
ET DE GESTION

Mémoire présenté en vue de l'obtention des crédits associés au diplôme de
LICENCE PROFESSIONNELLE EN SCIENCES ECONOMIQUES

Option : Economie

Spécialité : Economie-Appiquée

THEME

**EFFORT FISCAL ET AIDES
PUBLIQUES AU DEVELOPPEMENT
AU BENIN: COMPLEMENTARITE OU
EVICTION NNNNEVICTION**

Réalisé & présenté par :

DJOGNI Tonami Arsène

& DEDEWANOU Satidé Léon D.

Sous la direction de :

Maître de stage :

Mr ZINSOU Jacques

Expert consultant à la CEVEF\DGAE

Maître de mémoire :

Dr SOGLO Yao Yves

Enseignant à la FASEG

ANNÉE ACADEMIQUE : 2015-2016

AVERTISSEMENT

**LA FACULTE DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET
DE GESTION (FASEG) N'ENTEND DONNER NI
APROBATION, NI IMPROBATION AUX OPINIONS
ÉMISES DANS CE MEMOIRE. CES OPINIONS
DOIVENT ETRE CONSIDÉRÉES COMME
PROPRES A LEURS AUTEURS.**

DÉDICACES

Je dédie ce travail à :

- Ma mère, **Doflin HOUNDJO**
- Mon Feu père, **Vitofodji DEDEWANOU**
- Madame **Géraldine M. ALI** et son enfant **Dègnon Nathanaël DEDEWANOU** ainsi que mes frères et sœurs

Satidé Léon D. DEDEWANOU

Je dédie ce travail à :

- Mon Feu père **DJOGNI Benoit**
- Ma mère **GOMASSOYO Tohossi**
- Mes frères et sœurs ainsi que mes oncles

T. Arsène DJOGNI

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| INTRODUCTION..... | 10 |
| CHAPITRE I: Cadre théorique de l'étude | 12 |
| Section 1: Problématique, objectifs et hypothèses..... | 12 |
| Section 2: Revue de Littérature | 14 |
| CHAPITRE II: Cadre Institutionnel, Méthodologique et Interprétation des Résultats..... | 25 |
| Section 1 : Cadre institutionnel | 25 |
| Section2 : Méthodologie et Interprétation des Résultats..... | 29 |
| 2.4-) Recommandations | 48 |
| CONCLUSION | 50 |

REMERCIEMENTS

- A tous les enseignants de l'université d'Abomey-calavi, spécialement ceux de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) et son personnel administratif.
- A Dr Yves Yao SOGLO, notre maître de mémoire, pour son écoute, ses conseils et sa disponibilité
- Aux membres du jury qui ont bien accepté consacrer une partie de leur temps à l'amélioration de ce document.
- A monsieur Justin CLOHOUNTO, pour ces conseils et ces orientations dans l'élaboration de cette œuvre.
- A monsieur KPONOU Kenneth, pour ces conseils et ces orientations dans l'élaboration de cette œuvre.
- A monsieur **GUEZO Marius**, pour ces conseils remarquables.
- A toutes les familles DEDEWANOU et DJOGNI.

- A tout le personnel de la Direction de la Promotion Economique(DPE) pour l'accueil et la confiance.
- A nos proches pour leur patience et leur soutien.

Enfin à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à la réalisation de ce travail, qu'ils reçoivent nos sincères gratitude.

SIGLES ET ABREVIATIONS

| | |
|--------------|--|
| ADF | : Augmented Dickey-Fuller |
| AFD | : Agence Française de Développement |
| APD | : Aide Publique au Développement |
| APDD | : Aide Publique au Développement Dons |
| APDP | : Aide Publique au Développement Prêt |
| BCEAO | : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest |
| BG | : Breusch- Godfrey |
| BGE | : Budget Général de L'Etat |
| BM | : Banque Mondiale |
| CAD | : Comité d'Aide au Développement |
| CDMT | : Cadres de Dépenses à Moyen Terme |
| CNPE | : Comité National de Politique Economique |
| CVEF | : Cellule de Veille Economique et Financière |
| DA | : Direction des Assurances |
| DF | : Dickey-Fuller |
| DGA | : Directeur Général Adjoint |
| DGAE | : Direction Générale de l'Analyse Economique |
| DGCPE | : Direction de la Gestion et du contrôle du Portefeuille de l'Etat |
| DGID | : Direction Générale des Impôts et des Domaines |
| DIR | : Direction de l'Intégration Régionale |
| DMC | : Doubles Moindres Carrés |
| DO | : Degré d'Ouverture |
| DPC | : Direction de la Prévision et de la Conjoncture |
| DPE | : Direction Générale de l'Economie |

| | |
|----------------|---|
| DRI | : Développement Rural Intégré |
| DSRP | : Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté |
| EF | : Effort Fiscal |
| FADEC | : Fond d'Appui au Développement Communal |
| FBCF | : Formation Brute du Capital Fixe |
| FCFA | : Franc de la Communauté Française Africaine |
| FMI | : Fond Monétaire International |
| INS | : Institut National de la Statistique |
| MCE | : Modèle à Correction d'Erreur |
| MCO | : Moindre Carré Ordinaire |
| MEF | : Ministère de l'Economie et des Finances |
| MINEPAT | : Ministère de l'Economie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire |
| MM | : Masse Monétaire |
| OCDE | : Organisation pour la Coopération de Développement Economique |
| OMD | : Objectifs du Millénaire pour le Développement |
| OSD | : Orientations Stratégiques de Développement |
| PAS | : Programme d'Ajustement Structurel |
| PIBT | : PIB par Tête |
| PMA | : Pays les Moins Avancés |
| PEFA | : Public Expenditure and Financial Accountability |
| PNUD | : Programme des Nations Unies pour le Développement |
| VAA | : Valeur Ajoutée Agricole |
| WDI | : World Development Indicators |

LISTE DES GRAPHIQUES

| | |
|--|----|
| Graphique N°1 : Evolution de l'effort fiscal sur la période de 1980 à 2014 | 35 |
| Graphique N°2 : Evolution des dons sur le période de 1980 à 2014..... | 36 |
| Graphique N°3 : Evolution des Prêts s sur le période de 1980 à 2014..... | 37 |
| Graphique N°4 : Analyse de l'évolution du PIB par Tête sur le période de 1980 à 2014 | 38 |
| Graphique N°5 : Analyse de l'évolution de FBCF sur la période de 1980 à 2014 | 38 |
| Graphique N°6 : Evolution du Degré d'Ouverture sur la période de 1980 à 2014 | 39 |
| Graphique N°7 : Evolution de la Valeur Ajoutée Agricole sur la période de 1980 à 2014 | 40 |
| Graphique N°8 : Evolution de la Masse Monétaire sur la période de 1980 à 2014 | 41 |

RESUME

L'objectif principal de ce mémoire centrale est d'analyser l'impact de l'aide publique au développement sur l'effort fiscal au Bénin. Pour ce faire, nous avons utilisé un Modèle à Correction d'Erreur (MCE) par lequel nous estimons l'effet de l'aide publique au développement (dons et prêts) sur l'effort fiscal. Nous avons utilisé dans le cadre de notre étude, des séries temporelles couvrant la période 1980-2014 soit 35 observations. A partir des études empiriques menées, nous sommes parvenus à montrer que la relation entre l'effort fiscal et les aides publiques au développement n'est pas forcément une relation d'éviction, mais elle peut souffrir en une relation de complémentarité. Il ressort des estimations effectuées au seuil de 5% que les dons ont un impact positif et significatif sur l'effort fiscal tandis que les prêts influencent négativement et significativement l'effort fiscal à long terme.

Pour parvenir à ce résultat, l'étude s'est basée sur un modèle explicatif reliant l'effort fiscal (EF), aux variables explicatives comme dons, prêts, PIB par tête, FBCF, degré d'ouverture, masse monétaire et la valeur ajoutée agricole.

INTRODUCTION

Les pays se concentrent sur la mobilisation des ressources intérieures en vue de dépenser pour des objectifs de développement et une composante-clé de la mobilisation des ressources intérieures est la génération de recettes fiscales. La performance fiscale d'un pays est donc une question importante à prendre en considération aussi bien dans les économies développées que celles en développement. En effet, le Bénin, la déficience financière le conduisit dès lors à recourir aux capitaux étrangers. L'offre des différents biens publics est déterminée par le degré d'élargissement de l'espace budgétaire, c'est-à-dire du degré de mobilisation des différentes composantes de l'espace budgétaire. Ainsi, l'offre de biens publics dépend du niveau de mobilisation des recettes publiques et des ressources de financement interne et externe ; elle dépend aussi du degré d'efficacité des dépenses publiques. Il n'est donc pas étonnant qu'un objectif central des politiques économiques consiste à élargir l'espace budgétaire des pays en développement en recherchant une combinaison optimale entre les différentes composantes de cet espace (Chambas *et al*, 2006). Beaucoup de travaux scientifiques recherchent les conditions permettant d'accroître chacune des composantes de l'espace budgétaire.

De manière complémentaire à cette réflexion sur l'élargissement de l'espace budgétaire, un débat très vif a porté sur l'efficacité de l'aide, préoccupation évidemment centrale pour les bailleurs de fonds. A ce titre, l'efficacité de l'aide dépend étroitement des comportements des Etats face à l'aide. Ainsi, l'aide peut affecter le comportement de l'Etat dans la mobilisation des autres composantes de l'espace budgétaire : l'aide agit sur le comportement des Etats en matière de mobilisation des ressources publiques (recettes fiscales et non fiscales), mais également en matière de financements alternatifs à l'aide (emprunt interne, création monétaire). Enfin, les apports d'aide affectent certainement les comportements des Etats dans le domaine de l'efficacité de la dépense publique.

Néanmoins, de manière surprenante, on relève peu d'analyses relatives aux relations entre les différentes composantes de l'espace budgétaire. En particulier, peu de travaux ont été consacrés à la relation entre l'aide au développement et la politique budgétaire et fiscale, alors que la plus grande part de l'aide au développement transite par le secteur public (Mc Gillivray et Morissey, 2001). Le budget de l'Etat prenant en compte l'APD et l'effort fiscal pour son élargissement et sa capacité à fournir les biens publics tout en contribuant au développement. Le rôle de l'Etat dans l'élargissement de l'espace budgétaire prend de ce fait appui sur ces stratégies de réduction de l'APD. En cohérence, c'est pourquoi nous supportons qu'une étude

sur le thème «Effort fiscal et aides publiques au développement au Bénin : complémentarité ou éviction» est avantageuse et fondamentale. La démarche consiste à analyser la relation qui existe entre l'effort fiscal et aides publiques au développement qui, Pour y parvenir nous avons structuré le présent travail en deux chapitres. Le premier intitulé cadre théorique et le second chapitre intitulé cadre institutionnel, méthodologique, résultats et interprétations.

Chapitre1 : Cadre théorique de l'étude

Dans ce chapitre, nous aborderons la problématique, les objectifs, les hypothèses ainsi que la revue de littérature.

Section1: Problématique, Objectifs et Hypothèses

1.1- PROBLEMATIQUE

Les pays d'Afrique subsaharienne se caractérisent par un faible développement humain et par une forte incidence de la pauvreté (OCDE, 2011). Cependant, la mobilisation des ressources publiques dont les recettes fiscales représentent la « pierre angulaire » pour le financement des biens et infrastructures collectives constitue un enjeu crucial de développement notamment dans les Etats Africains. En effet, Une mobilisation accrue des recettes favorise la stabilité économique, surtout dans les pays dépendants d'apports financiers extérieurs (Gupta et Tereq, 2008). La hausse des recettes intérieures permet à un pays de dégager un espace budgétaire supplémentaire pour financer les dépenses prioritaires, et poursuivre une politique de dépense conforme à ses priorités stratégiques à mesure que l'aide diminue. L'expansion des recettes intérieures peut aussi aider l'Afrique à relever les défis de la mondialisation. Les pays africains se sentent contraints de libéraliser davantage leurs régimes commerciaux, leurs droits de douanes étant en moyenne supérieurs à ceux des autres régions.

Les Aides Publiques au Développement (APD) sont constituées de fonds d'origine publique apportés sous forme de dons, de prêts ou d'allègements de dettes par les pays d'Europe de forte croissance économique aux pays africains en développement de faible croissance économique en général et en particulier le Bénin. En effet, au Bénin la stabilisation du déficit budgétaire global au cours de la dernière décennie est le reflet des progrès réalisés dans la collecte des recettes mais également de la plus grande prudence observée dans les dépenses.

L'effort fiscal est une mesure spécifique du comportement des Etats en matière de mobilisation des ressources publiques. A cette fin, on distingue au sein du prélèvement public deux composantes : d'une part, la composante déterminée par des facteurs structurels (sur laquelle les autorités gouvernementales ne peuvent agir à court terme et qui constitue le potentiel de recettes publiques ou potentiel fiscal) ; d'autre part, la composante des ressources publiques déterminée par la politique économique (effort fiscal). Il permet également d'apprécier dans quelle mesure les pays exploitent leur potentiel de recettes publiques. A cette fin, on distingue la part des ressources publiques par des facteurs structurels de la part des

ressources publiques déterminée par la politique économique et l'action de l'Etat en général (Brun, Chambas, et Combes, 2006).

Selon l'administration fiscale, les recettes intérieures mobilisées par la Direction Générale des Impôts et des Domaines (DGID) ont une évolution relative. De 2000 à 2012 elles sont passées de 100 à 301 milliard de FCFA essentiellement grâce aux impôts sur les revenus et aux taxes sur bien et service. Néanmoins dans un contexte de taxes fortement distortives, l'aide permet de réduire la pression fiscale et ainsi favoriser les investissements privés, qui produiront à long terme des recettes fiscales Gunning(2005). Selon Kaldor (1963), un flux d'aide plus important doit inciter l'Etat à un moindre effort fiscal. Cependant, les coûts associés à l'aide (instabilité des apports d'aide, difficultés de procédure et contraintes diverses, coût de la composante empruntées) peuvent exercer un effet en sens inverse et pousser les Etats à préserver leur effort fiscal. Azam, Devarajan et O'connell(1999) montrent que l'impact négatif de l'aide sur les recettes publiques peut être accentué ou réduit par la qualité des institutions. Un pays disposant d'institutions initialement faibles et donc d'une capacité réduite à collecter les recettes fiscales est plus fortement incité à réduire son effort fiscal en réaction à un accroissement de l'aide. Ils en déduisent logiquement qu'il peut exister une certaine hétérogénéité dans la relation entre les recettes et l'aide. en fonction de la qualité du gouvernance.

Les recettes publiques se sont améliorées du fait de l'accroissement du taux de pression fiscale qui est passée de 11% sur 1990-2000 à 15,5% entre 2001 et 2013. Cette progression est liée à l'accroissement des recettes tirées de l'activité de réexportation et de diverses réformes entreprises notamment dans le cadre des stratégies de croissance et de réduction de la pauvreté. L'aide publique au développement (APD) nette au Bénin s'est élevée à 683 millions USD en 2009 (OCDE, 2011). Depuis 2005, l'APD nette atteint en moyenne 9 % du revenu national brut et 63 % des dépenses du gouvernement central (WDI, 2011). Il faut noter que les cinq plus grandes institutions mondiales ont contribué à hauteur de 62 % de l'APD du Bénin : les institutions de l'Union européenne (23 %), le Fonds international de développement agricole (15 %), les États-Unis (9 %), la Banque africaine de développement (8 %) et les Pays-Bas (7 %). Malgré ces avancées qui ont contribué à la progression des recettes et au succès de la transition fiscale, le bilan des réformes révèle d'importantes faiblesses qui appellent des actions prioritaires. L'étude des conditions pour la modernisation de l'administration fiscale montre que des changements importants sont nécessaires pour permettre une meilleure utilisation de l'assistance technique en améliorant la gouvernance des réformes et en donnant

aux administrations fiscales une plus grande flexibilité dans la gestion des ressources disponibles.

Au regard de la problématique ci-dessus, la question principale de cette étude est celle de savoir s'il existe un effet d'éviction ou de complémentarité entre l'effort fiscal et les aides publiques au développement. De cette question fondamentale, il ressort deux questions spécifiques : quel est l'effet des dons sur l'effort fiscal? Quelle est l'influence des prêts sur l'effort fiscal? C'est pour répondre à ces interrogations que nous avons jugé utile d'apporter notre contribution à travers le thème « Effort fiscal et aides publiques au développement au Bénin: complémentarité ou éviction ».

1.2- LES OBJECTIFS

L'objectif général de notre étude est d'analyser l'impact de l'aide publique au développement sur l'effort fiscal au Bénin. Pour atteindre cet objectif, il s'agira spécifiquement de :

- Evaluer l'effet des dons sur l'effort fiscal.
- Mesurer l'influence des prêts sur l'effort fiscal.

1.3- HYPOTHESES

Pour atteindre les objectifs fixés nous postulons les hypothèses suivantes.

- ✓ Les dons impactent positivement l'effort fiscal.
- ✓ Les prêts affectent négativement l'effort fiscal.

Section 2: Revue de Littérature

L'analyse de lien entre l'effort fiscal et l'aide publique au développement a fait l'objet de plusieurs travaux. Ces travaux concernent bien la relation qui existe entre l'APD et l'effort fiscal à travers la complémentarité ou l'éviction. Dans ce section nous revenons de façon substantielle en nous appuyant sur la revue théorique d'une part et la revue empirique d'autre part.

2-Revue théorique

2.1-Fondement théorique de l'APD

La force théorique de l'APD pour une économie en besoin de financement remonte aux travaux sur le «big push » de Rosenstein-Rodan. Cet auteur souligne en substance que des apports massifs en capitaux extérieurs doivent permettre aux pays pauvres de financer leurs

investissements et de brûler des étapes préalables au décollage. L'idée clé est qu'il faut réaliser, de façon simultanée, un grand nombre d'industries qui se tiennent mutuellement par leurs clientèles, de telle sorte que la demande existe et soit suffisante. Dans le contexte des pays en développement, les flux d'aide constituent des apports significatifs pour le financement des dépenses publiques. Le montant de l'aide reçue et ses caractéristiques sont donc susceptibles d'influencer le niveau du prélèvement public.

2.1.1-Financement additionnel et prélèvement public

Les Etats définissent leur politique fiscale dans un cadre d'espace budgétaire, en comparant le coût social de chaque catégorie de ressources. Ainsi, un flux d'aide plus important devrait encourager l'État à affaiblir l'effort fiscal (Kaldor, 1963). Cependant, les coûts associés à l'aide (instabilité des apports d'aide, difficultés de procédure et contraintes diverses, coût de la composante empruntée) peuvent exercer un effet en sens contradictoire et pousser les États à défendre leur effort fiscal.

Azam et al. (1999) exposent que l'impact négatif de l'aide sur les rentrées publiques peut être accentué ou réduit par la qualité des institutions. Un pays disposant d'institutions initialement faibles, et donc d'une capacité réduite à collecter les recettes fiscales est plus fortement incité à réduire son effort fiscal en réaction à une amplification de l'aide. Ils en déduisent logiquement « qu'il peut exister une certaine différence dans la relation entre les recettes fiscales et l'aide, en fonction de la qualité de la gouvernance ».

Il faut également souligner un effet lié à la fréquence des arriérés de paiement de l'État vis-à-vis de ses créanciers internes dans les pays en développement. L'aide publique au développement permet souvent aux États de réduire les arriérés de paiement vis-à-vis de ses salariés et de ses fournisseurs. Subir des arriérés publics conduits fréquemment des entreprises à ne pas honorer leurs obligations fiscales en raison de problèmes de trésorerie ou par opportunisme.

Lorsqu'il est utilisé pour réduire les arriérés, le financement additionnel apporté par l'aide conduit donc une partie de ces contribuables à payer leurs impôts, dans la mesure où une situation de « redevabilité » vis-à-vis de l'impôt a été restaurée. Si cet effet lié à la réduction des arriérés de paiement peut être rapide, la crédibilité de l'État reste cependant durablement affectée.

Un effet plus incertain repose sur le mécanisme de la « contrepartie locale », qui conditionne l'octroi d'aide à un financement interne partiel. L'exigence d'une contrepartie locale incite en principe les États à accroître leurs recettes fiscales pour bénéficier de l'aide externe mais la

faiblesse de ce mécanisme tient à la fongibilité des ressources dans le budget de l'État. Autrement dit, pour obtenir le financement externe, il est possible de financer la contre partie locale en réduisant d'autres dépenses plutôt que d'accroître les recettes fiscales.

En plus de ses effets directs, qui découlent du financement de dépenses publiques additionnelles, l'aide est susceptible d'exercer des effets indirects sur la mobilisation de recettes publiques, en affectant les institutions du pays receveur. Deux influences contradictoires ont été identifiées: d'une part, les effets pervers de la pérennisation des dispositifs d'aide sur les institutions et, d'autre part, les effets positifs de l'assistance technique.

2.1.2- Les effets liés à la pérennisation de l'aide : la « dépendance à l'aide »

La littérature consacrée à la « dépendance à l'aide » concerne essentiellement l'impact de l'aide sur la croissance.

L'aide réduit les incitations à la création de richesses par les agents privés, et affaiblit également la qualité des politiques économiques, en diminuant les incitations des gouvernements à adopter de bonnes politiques Bauer (1982). Si l'on se concentre sur la question de la qualité de la dépense, quatre effets pervers de l'aide peuvent être identifiés :

-la prolifération des bailleurs provoque un accaparement des ressources humaines des administrations pour la gestion des projets d'aide, alors même que les capacités administratives des pays receveurs sont limitées.

Cet accaparement se traduit par une grande difficulté à mettre en place de bonnes politiques et par une détérioration de la qualité des dépenses publiques (Ravi Kanburet *al.*, 1999). L'affaiblissement institutionnel est d'autant plus fort que la fragmentation des donateurs est importante (Knack et Rahman, 2004) ;

-à volonté des bailleurs d'assurer une efficacité à court terme de leurs projets et de la mettre en évidence est à l'origine d'un mouvement de débudgétisation des flux d'aide. En effet, conscients des faiblesses institutionnelles des pays receveurs (lenteur des décaissements à l'intérieur du circuit budgétaire national et risques de pertes de ressources notamment), les donateurs ont tendance à contourner le circuit budgétaire, soit en court-circuitant l'État central pour s'adresser à des collectivités locales, soit en utilisant des fonds mondiaux (par exemple le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme), soit encore en créant des structures propres dédiées à la gestion de leur projet.

Ces pratiques ont deux conséquences négatives sur la qualité de la dépense : d'abord, compte tenu du caractère très partiel de l'information contenue dans les budgets nationaux

(Braütigam, 2000), la cohérence des programmes est réduite et leur évaluation ex post quasiment impossible ; ensuite, l'incitation à améliorer le circuit budgétaire est faible. La perte de crédibilité liée à la désaffectation du circuit budgétaire traditionnel peut même détériorer son fonctionnement.

Le développement de l'aide budgétaire au détriment de l'aide projet a pour but de réduire ces effets pervers. Il implique évidemment un renforcement simultané du circuit budgétaire ;

-l'instabilité et surtout le caractère imprévisible des flux d'aide, combinés au phénomène de débudgétisation évoqué précédemment, rendent difficile toute programmation budgétaire pluriannuelle (Amprou et Cottet, 2006). Or cette programmation pluriannuelle basée sur des prévisions de recettes et dépenses et une gestion des dépenses par objectifs est nécessaire pour améliorer la qualité de la dépense publique. Les donateurs ont récemment cherché à éviter cet effet en incitant les pays receveurs à adopter des cadres de dépenses à moyen terme (CDMT) ;

-la dépendance des Etats à l'aide extérieure les conduit à privilégier la satisfaction des bailleurs plutôt que celle des citoyens. La rupture de cette « boucle de redevabilité » (Svensson, 2006 ; Martens *et al.*, 2002 ; Moore 2001) réduit l'incitation de l'État à mettre en œuvre des dépenses publiques efficaces, c'est-à-dire qui répondent aux besoins des citoyens. En retour, cette substitution d'objectifs étant perçue par les contribuables, elle affaiblit le civisme fiscal qui repose sur la redevabilité de l'État en termes de satisfaction des citoyens (Moss *et al.*, 2006).

2.1.3-Assistance technique

L'aide au développement s'accompagne le plus souvent d'une assistance technique, dont les effets positifs sont souvent sous-estimés. Cela tient peut-être à ce que l'assistance technique a souvent conduit à faire accepter des réformes douloureuses aux pays en développement. Elle a ainsi conféré d'une certaine manière le mauvais rôle aux bailleurs (Charnoz et Séverino, 2007). Nombre d'analyses se sont focalisées sur cet aspect et ont négligé les apports positifs de l'assistance technique à travers l'assistance technique pourtant, l'aide extérieure ajouté un rôle essentiel pour renforcer les capacités administratives des administrations fiscales et douanières et, partant, la capacité à collecter des recettes publiques pour un niveau donné de revenu.

L'aide a participé à l'élaboration de modèles institutionnels plus adaptés et a facilité leur diffusion. Ainsi, la démarche en faveur d'une gestion par catégories de contribuables et non plus par types d'impôt, examinée plus haut, a été largement vulgarisée par l'assistance

technique internationale, notamment par le département des Finances publiques du FMI et certaines coopérations bilatérales investies dans le domaine de la fiscalité. L'aide a aussi contribué à élaborer des instruments tel que le logiciel Sydonia de la CNUCED et largement diffusé. Des appuis extérieurs ont également concerné la formation de compétences et facilité la diffusion de modes d'organisation modernes (analyse des risques, ciblage, nouvelles méthodes de contrôle).

D'une manière plus globale, l'aide a encouragé la mutualisation des expériences et le développement de relations entre administrations appartenant à différents pays. Souvent, des partenaires extérieurs ont aussi largement favorisé la constitution de zones d'intégration régionale et donc la coordination entre administrations fiscales et douanières de différents pays membres de ces zones. Les institutions internationales insistent cependant sur le rôle moteur des politiques locales pour mettre en œuvre des réformes fiscales efficaces (Thirsk, 1997 ; Tanzi et Zee, 2000).

L'assistance technique a également cherché à améliorer la qualité de la dépense en mettant en place un programme d'examen des dépenses publiques et de responsabilité financière (*Public Expenditure and Financial Accountability*, PEFA), initiative conjointe de plusieurs bailleurs multilatéraux et bilatéraux. Son objectif est de permettre aux pays receveurs et aux bailleurs d'évaluer les procédures de la dépense publique et de proposer des améliorations. À long terme, si l'aide contribue à améliorer l'offre de services publics, elle renforce le civisme fiscal.

2.2- Fondement théorique de l'effort fiscal

L'effort fiscal a été l'œuvre de Lotz et Morss (1967) et ayant comme intérêt l'étude du facteur fiscal international. Empiriquement, il a aussi été appliqué par Bahl (1971). Il a enduré quelques réformes à la suite des œuvres de Stostky et de Wolde Mariam (1997).

L'effort mesure à quel point un pays a utilisé sa capacité d'imposition et c'est une mesure statique de la performance fiscale puisqu'il révèle des informations sur la capacité d'imposition d'un pays par rapport à sa performance fiscale réelle à chaque point dans le temps. Il est obtenu à partir d'un concept basé sur un modèle, selon lequel le facteur fiscal réel est divisé par une valeur prévue de facteur fiscal. Ainsi, le facteur fiscal prévu est la mesure de la capacité d'imposition. Par conséquent, la justesse de l'effort fiscal d'un pays dépend dans une large mesure de la justesse du modèle utilisé pour expliquer le facteur fiscal.

Le concept d'effort fiscal est lié à l'efficacité du pays dans la mobilisation des ressources internes. Il concerne non seulement sa politique fiscale, mais aussi toutes les mesures de politique économique qui peuvent influencer le niveau des recettes publiques. Il aide à évaluer le degré auquel un pays peut exploiter son potentiel fiscal. Ainsi, un effort fiscal supérieur à un (ou 100 %) peut conduire à la conclusion que le pays éprouve des difficultés à mobiliser des ressources supplémentaires parce qu'il exploite largement son potentiel fiscal. Toutefois, un effort fiscal qui est inférieur à 1 (un) indique une capacité fiscale sous-exploitée.

Le phénomène de l'effort fiscal aide à distinguer la part des recettes fiscales, déterminée par des facteurs structurels, de la part déterminée par la politique économique et d'autres facteurs. Les facteurs structurels que les autorités publiques ne peuvent pas exploiter dans le court terme sont le potentiel fiscal ou le potentiel de recettes publiques. Cependant, les mesures de politique monétaire, budgétaire et de change de devises qui sont susceptibles d'influencer le niveau des ressources publiques effectives, définissent effectivement l'effort fiscal réel.

2.3- Fondement théorique mettant en relation l'aide publique au développement et les recettes fiscales

L'effet de l'aide publique sur la performance de mobilisation des recettes publiques est complexe. D'une part, l'aide à travers ses composantes (dons, prêts, assistance technique) peut relever le niveau de l'effort de mobilisation des recettes publiques des pays en développement. D'autre part, une augmentation de l'aide peut avoir des effets d'éviction sur l'effort de mobilisation des recettes publiques des pays receveurs. Dans les pays en développement, il existe un nombre important d'arriérés de paiement de l'Etat vis-à-vis de ses fournisseurs locaux. Or, les arriérés publics conduisent fréquemment les entreprises à des compensations sauvages en refusant d'honorer leurs obligations fiscales. Lorsqu'il est utilisé pour réduire les arriérés, le financement additionnel apporté par l'aide peut conduire une partie des contribuables à payer leurs impôts dans la mesure où une situation de « redevabilité » vis-à-vis de l'impôt a été restaurée. Toujours dans le même sens, plus généralement, l'aide peut débloquer l'économie notamment en restaurant le système bancaire.

Par ailleurs, le caractère imprévisible des flux d'aide rend difficile toute programmation budgétaire pluriannuelle (Amprou et Cottet, 2006). Or, cette programmation pluriannuelle basée sur des prévisions de recettes et dépenses est nécessaire pour améliorer la qualité des dépenses publiques. En outre, la dépendance des gouvernements à l'aide extérieure les conduit à privilégier la satisfaction des bailleurs plutôt que celle des citoyens.

La rupture de cette « boucle de redevabilité » (Svensson, 2006, Martens et al., 2002 et Moore 2001) réduit l'incitation de l'Etat à mettre en œuvre des dépenses publiques efficaces. Ces pertes dans l'efficacité des dépenses publiques affaiblissent le civisme fiscal qui repose sur la redevabilité de l'Etat en termes de satisfaction des citoyens (Moss et al., 2006). De plus Morrissey et al. (2006) aboutissent sur une relation non robuste entre l'aide et le taux de prélèvement public dans les pays en développement. Pour ce qui concerne l'aide globale, seuls Gupta et al. (2003) constatent un effet négatif et significatif.

3-Revue empirique

3.1-Etude empirique sur les Aides Publiques au Développement

Depuis plusieurs décennies, la littérature économique alterne des avis différents quant au rôle positif de l'aide publique au développement dans le processus de développement des pays du Sud. L'impact de l'APD est souvent mesuré en termes de croissance économique induite par les capitaux étrangers (publics).

Dès les premières décennies de l'après-guerre (seconde guerre mondiale), des économistes tels que Milton Friedman (1958), Bauer P. (1972) se sont montrés très critiques vis-à-vis de l'aide publique au développement, affirmant son inefficacité. Ils soulignent que l'APD a un effet négatif sur la croissance des pays en développement en ce sens qu'elle encourageait la mauvaise gestion et ne bénéficiait qu'à une certaine noblesse des PED au détriment des populations. Haïti et la Somalie furent cités comme exemples. Ils vont même jusqu'à préconiser son élimination. Le détournement de l'aide de leur objectif à des fins personnelles constitue ainsi l'un des principales causes de son inefficacité. Papanek (1973), quant à lui, trouve un effet positif de l'aide sur la croissance (Radelet et al, 2004, 2005).

A la suite des travaux de Cassen (1985) : « Does Aid Work ? », le débat sur l'efficacité de l'aide au développement monte en puissance. Mosley (1987) formule le paradoxe « micro-macro » de l'aide au développement. Ce paradoxe postule que l'on peut bien constater et évaluer l'efficacité des projets mis en place sur le terrain dans le cadre de l'aide au développement et que par contre il est quasi-impossible de détecter un impact positif de l'aide au développement au niveau global ; c'est-à-dire sur la croissance économique (Severino et Charnoz, 2003 ; Roland-Holst et Tarp, 2003). Berg (1997) détecte des effets pervers de l'aide sur les décisions des gouvernants des pays bénéficiaires (Lecomte et Naudet, 2000 ; Nafiou, 2009). Ces « effets négatifs » sont des candidats potentiels pour expliquer le paradoxe micro-macro. Si l'on admet que l'aide peut avoir des effets agrégés négatifs sur le développement du

pays receveurs, alors on peut imaginer que ces effets contrebalancent les réalisations et succès ponctuels et annulent leurs effets au niveau d'ensemble. » (Lecomte et Naudet, 2000).

Les premières études économétriques (Mosley et Hudson, 1996) qui ont tenté de déterminer l'impact de l'aide au développement sur la croissance économique, puis conclure qu'en absence d'une relation significative entre l'aide et la croissance économique. Autrement dit, l'aide n'a pas d'effet sur la croissance économique ; donc elle est inefficace (Lecomte et Naudet, 2000).

A l'opposé de ces travaux très critiques, quant à l'efficacité de l'aide, certains chercheurs trouvent des effets positifs de l'aide dans le processus de développement des pays du Sud. Des économistes tels que Stiglitz (2002), Stern (2002) et Sachs (2004), eux, défendent l'idée que l'aide a, en général, un effet positif sur les pays receveurs, en dépit de quelques échecs remarquables. Ils en veulent pour exemple la Corée, le Botswana et l'Indonésie ou encore, plus récemment, la Tanzanie et le Mozambique. Une autre preuve de l'efficacité de l'aide s'est traduite, disent-ils, par le recul des indicateurs de pauvreté et la progression rapide des indicateurs d'éducation et de santé ces 4 dernières décennies suite à la généralisation de l'aide. Sachs plaide pour une augmentation massive des flux d'aide. Ces chercheurs imputent également l'inefficacité de l'aide dans de nombreux cas à l'attitude des pays donateurs qui cherchent avant tout à renforcer des liens stratégiques avec les pays en développement (Radelet et *al*, 2004, 2005).

Dans les études qui font une distinction entre les prêts et les dons, on observe en général un impact positif des prêts alors que l'impact des dons est négatif mais décroissant. Cela s'explique par le fait que les dons sont considérés comme étant sans contrepartie et peuvent être substitués aux recettes publiques internes alors que les prêts entraînent des dépenses futures et amènent le gouvernement à maintenir son effort de mobilisation des recettes publiques (Bräutigam, 2000).

3.2- Revue empirique sur l'effort fiscal

Plusieurs auteurs ont pris l'effort fiscal comme une façon d'évaluer la performance fiscale à travers les différents pays est immense. En dépit du fait que la technique des données recueillies au moyen d'un panel traite du concept de moyenne alors que la fonction fiscale de frontière stochastique traite du concept de maximum, la plupart des études ont porté sur l'application de la technique des données recueillies au moyen d'un panel, et très peu ont

appliqué l'approche de la frontière stochastique. La raison peut être en partie les vastes applications des données de panel dans plusieurs études appliquées, en comparaison aux techniques de frontière stochastique. Une étude récente qui a utilisé le concept de la frontière stochastique est celle de Pessino et Fenochietto (2010) pour 96 pays développés et en développement.

Dans la détermination des déterminants du ratio fiscal, qui précède l'estimation de l'effort fiscal d'un pays, la plupart des études ont utilisé la part totale des impôts dans le PNB ou PIB comme la variable dépendante, tandis que peu d'entre elles ont utilisé la part totale des impôts et la part des impôts directs et indirects dans le PNB ou PIB. Les variables explicatives ont pris différentes combinaisons dans la littérature, souvent choisies en se basant sur la disponibilité des données. Un élément commun dans la littérature c'est la part de l'agriculture dans le PIB, qui a souvent été perçue comme ayant un effet négatif bien que pas important dans certaines études. Par exemple, Shin (1969) et Piancastelli (2001) ont trouvé que la part de l'agriculture dans le PIB a un effet négatif et important sur la part totale des recettes fiscales dans le PIB tandis qu'Alm et Martinez-Vazquez (2003) ont trouvé un effet négatif mais insignifiant de la part de l'agriculture dans le PIB, dans un panel de pays développés et en développement. Au lieu de la part de l'agriculture dans le PIB, certaines études ont utilisé la part de la manufacture, de l'industrie ou des services dans le PIB et les résultats ne sont pas uniformes, même si un effet positif semble être commun parmi les études qui ont utilisé cette variable comme variable explicative. Le revenu par tête d'habitant a aussi été un facteur ayant un effet positif sur les recettes fiscales dans les études empiriques bien que n'étant pas perçu comme étant important dans certaines études, et peu d'études ont trouvé qu'il a un effet négatif (par exemple, Alm et Martinez-Vazquez (2003)). Un certain nombre d'autres variables explicatives ont été utilisées dans la littérature. Cependant, toutes n'ont pas été utilisées simultanément dans une étude. Parmi ces variables explicatives il y a: la croissance de la population, le ratio d'endettement extérieur du PIB, le taux d'inflation, la population urbaine en tant que part de la population totale, un indice de la corruption et une mesure de l'inégalité des revenus (par exemple, le coefficient Gini).

Dans l'objectif de montrer le caractère indispensable d'une mobilisation plus accrue des recettes fiscales pérennes au Cameroun, Philémon Parfait ANGO ESSAMA a développé le thème "Mobilisation des recettes fiscales au Cameroun" en 2010. Il cherche à savoir en quoi une plus grande mobilisation des recettes fiscales se révèle-t-elle comme une urgence pour le Cameroun ? A cet effet, à partir des données du WDI 2008, MINEPAT et de l'INS, il a

construit un échantillon de sept variables sur la période 1980-2006. En s'intéressant aux déterminants de la mobilisation fiscale, il souligne à partir d'un modèle VAR les effets pervers de la dépendance à l'aide qui freine la mise en place d'impôts et de relations de responsabilité de la part des Pouvoirs Publics. Ses résultats montrent que la politique monétaire a un effet positif mais non significatif sur la mobilisation fiscale, la structure de l'économie camerounaise expliquent quant à elle à hauteur de 40,92% son niveau de recouvrement des impôts. L'analyse préalable des enjeux de la mobilisation des recettes fiscales révèle que les impôts constituent vraisemblablement l'âme des services publics.

3.3-Etude empirique sur lien entre les Aides Publiques au Développement et l'effort fiscal

Les résultats des travaux qui s'intéressent à l'effet de l'aide sur la mobilisation des recettes publiques restent fragiles. La faiblesse majeure des études économétriques sur cette question provient de la difficulté du traitement de l'endogénéité des variables d'aide, qui concerne à la fois le montant total de l'aide et sa composition. En effet, il existe un soupçon fort de biais de simultanéité entre l'aide et la performance de mobilisation des recettes publiques. Une performance élevée de mobilisation des recettes publiques d'un pays peut inciter les bailleurs à augmenter leur assistance financière en faveur de ce pays. Cette faiblesse a été prise en compte par Brun et al. (2007) dans leur étude sur l'aide et la mobilisation fiscale dans les pays en développement. Après avoir instrumenté l'aide publique au développement par la proximité géographique et culturelle, les estimations de ces auteurs par la méthode des Doubles Moindres Carrés (DMC) montrent un impact positif de l'aide sur l'effort fiscal, qui ne semble pas être différent pour les prêts et les dons.

Jean-François Brun et al en 2008 ont travaillé sur le thème " Aide et mobilisation fiscale dans les pays en développement". L'objectif de l'étude est d'analyser la relation entre l'aide au développement et le prélèvement public. Il s'agit d'évaluer si l'aide incite les pays receveurs à réduire leur taux de prélèvement. Leur méthodologie d'estimation de cette relation est faite sur des données de panel et enfin leur analyse s'est appuyée sur le concept d'effort fiscal, qui permet d'isoler la part du prélèvement public résultant de l'action de l'Etat. Les résultats de leur étude montrent que la relation entre aide au développement et prélèvement public n'est pas forcément une relation d'éviction, mais qu'au contraire elle peut consister en une relation de complémentarité dans la mesure où l'aide améliore suffisamment l'efficacité des administrations publiques pour compenser l'effet direct négatif lié au financement additionnel. Ces résultats permettent de dégager plusieurs enseignements utiles à la fois pour

les bailleurs et les pays receveurs. Du point de vue des bailleurs, les résultats ne justifient pas de réduire les flux d'aide afin de préserver l'effort fiscal des pays receveurs, puisque les effets de complémentarité avec les recettes publiques sont généralement plus importants que les effets d'éviction aussi ces Etats ayant plus de mal à collecter des ressources propres, peuvent baisser leur prélèvement. Du point de vue des pays receveurs, il existe un intérêt à réduire les coûts de collecte de l'impôt.

CHAPITRE II: Cadre Institutionnel, Méthodologique et Interprétation des Résultats

Ici, nous aborderons en premier lieu le cadre institutionnel et après la méthodologie adoptée ainsi que l'interprétation des résultats.

Section 1 : Cadre institutionnel

Dans cette section, nous essayerons de présenter le cadre institutionnel.

Cette partie est divisée en trois sous-parties, la première présente la localisation et organisation, la deuxième expose la mission et la direction et en fin la troisième étale celui du déroulement du stage.

1.1-) Localisation et Organisation

La **DGAE**, qui est une structure administrative du ministère de l'économie et des finances, cohabite dans le même immeuble que la **Direction Générale des Impôts et des Domaines**.

Conformément aux dispositions de l'article 56 du **Décret n°2005-110** mars 2005 portant Attributions, Organisation et Fonctionnement du Ministère des Finance et de l'Economie, la Direction Générale de l'Economie(**DGE**), l'actuelle **Direction Générale des Affaires Economiques (DGAE)** du Ministère de l'Economie et des Finances (**MEF**) est chargée de :

- ✓ de proposer des mesures politiques économiques et financière à court, moyen et long terme au Gouvernement, évaluer leurs effets sur les principales variables macro-économiques et monétaires et suivre leur mise en œuvre ;
- ✓ d'élaborer des informations prévisionnelles sur l'évolution économique et financière du Bénin ;
- ✓ d'assurer le contrôle de l'Etat sur les opérations d'assurances, sur la promotion du marché national d'assurances et veiller à la sauvegarde des intérêts des assurés et bénéficiaires de contrat d'assurances ;
- ✓ de proposer et suivre l'exécution de la politique d'intégration économique régionale du Gouvernement et de veiller à la mise en œuvre des mécanismes de la surveillance multilatérale des politiques économique dans le cadre de l'intégration régionale ;
- ✓ de préparer et conduire en collaboration avec les structures concernées les programmes de suivi, de restructuration ou de privatisation des entreprise

semi-publiques ou publiques, de même que les programmes de promotion des investissements privés ;

- ✓ de suivre la gestion des entreprises publiques, semi-publiques ou entités assimilées.

Elle comprend :

- ✓ la Direction de la Prévision et de la Conjoncture (**DPC**) ;
- ✓ la Direction des Assurances (**DA**) ;
- ✓ la Direction de l'Intégration Régionale (**DIR**) ;
- ✓ la Direction de la Gestion et du contrôle du Portefeuille de l'Etat (**DGCPE**) ;
- ✓ la Direction de la Promotion Economique (**DPE**).

Deux autres structures, à savoir le Secrétariat Permanent du Comité National de Politique Economique (**CNPE**) et la Cellule de Veille Economique et Financière (**CVEF**), sont rattachées à la Direction Générale des Affaires Economiques.

La **DGAE** dispose d'un Secrétariat particulier, d'un Secrétariat administratif et du Service administratif et financier rattaché directement au Directeur Général.

Le Directeur Général des Affaires Economiques est nommé par Décret pris en conseil des Ministres sur proposition du Ministre de l'Economie et des Finances. Il est assisté d'adjoint.

Les Directeurs techniques et les responsables du Secrétariat Permanent du Comité National de Politique Economique et de la Cellule de Veille Economique et Financière sont nommés par Notre stage s'est effectué dans l'une des directions de la **DGAE**, précisément au niveau de la Direction de la Promotion Economique (**DPE**)

1.2-) Missions de la Direction de la Promotion Economique (DPE)

La **DPE** comprend trois (03) services notamment :

- Le Service des Etudes de l'Environnement des Entreprises (**SEEE**) ;
- Le Service de la Règlementation et du Suivi des Accords Internationaux (**SRSIAI**);
- Le Service de la Diffusion de l'Information Economique (**SDIE**) ;

Outre ces services, elle dispose également d'un Secrétariat Administratif et d'un Bureau des Affaires Administratives et Financières.

➤ **Le Service des Etudes de l'Environnement des Entreprises (SEEE)**

Il est chargé notamment:

- D'analyser l'évolution des entreprises sur le territoire national et proposer des solutions y relatives ;
- De procéder à l'étude des doléances formulées par les opérateurs économiques à l'endroit du Ministre des Finances et de l'Economie et formuler des propositions à lui soumettre ;
- D'attirer l'attention du Ministre des Finances et de l'Economie sur les faits susceptibles de perturber l'activité économique ou de ralentir l'investissement privé.

➤ **Le Service de la Réglementation et du Suivi des Accords Internationaux(SRSAI)**

Il est chargé:

- D'examiner toutes les questions relevant du domaine de la réglementation économique et faire des propositions au Ministre, en accord avec les autres directions techniques des ministères compétents ;
- Etudier le contenu des accords et conventions que le Bénin pourrait amener à signer et participer au suivi de leur mise en application en collaboration avec les ministères concernés.

➤ **Le Service de la Diffusion de l'Information Economique (SDIE)**

Il est chargé:

- De procéder à la diffusion des décisions et actions ayant des implications sur l'activité des entreprises ;
- De fournir aux usagers la documentation disponible ;
- De procéder à la vulgarisation des études non confidentielles qui sont réalisées par la direction ;
- D'élaborer et de mettre en œuvre la stratégie de communication externe de la direction.

Outre ces services, la Direction dispose également:

➤**Le Secrétariat Administratif**

Il est chargé :

- De l'enregistrement du courrier qu'il soumet à l'appréciation du Directeur ;
- De la ventilation du courrier, conformément aux instructions du Directeur ;
- De la réception et de l'envoi des messages ;
- De l'expédition du courrier ;

- De la réception et de l'information des visiteurs ;
- De la présentation du courrier au visa ou à la signature du Directeur de la Promotion Economique et de toutes autres tâches à lui confiées par le Directeur.

➤ **Le Bureau des Affaires Administratives et Financières**

Il est chargé:

- De centraliser les besoins matériels de tous les services ;
- De coordonner la gestion des moyens matériels de la Direction et de les répartir judicieusement entre les différents services ;
- D'assurer la gestion des stocks de matériels et de fournitures.

1.3- Déroulement du stage

Le stage au sein de la **DPE** nous à permis d'avoir le présent thème et d'avoir eu l'occasion d'être aux rendez-vous de l'information économique du **BENIN** à travers les conférences périodiques d'un mois statuées nouvellement par la **DGAE** où les thèmes comme : « Développement des relations économiques et commerciales entre le **BENIN** et le **NIGERIA** : quelles approches stratégiques » ; « opérationnalisation du Développement Humain Durable et Planification budgétaire » et animés par d'éminents chercheurs (le professeur John IGUE etc.) , de grands chefs d'entreprises , les agents du patronat etc. nous ont permis de suivre la conjoncture économique du **BENIN** et les problèmes qui minent le développement du **BENIN**.

Section2 : Méthodologie et Interprétation des Résultats

Dans cette partie, nous parlerons de la méthodologie ainsi que l'interprétation des résultats.

2.1-) Méthodologie de recherche

La vérification de nos hypothèses est faite à partir de régressions économétriques. Pour y parvenir, nous allons dans un premier temps présenter la méthode d'analyse et dans un second temps présenter les différents tests économétriques.

2.1.1-) Nature et sources des données

Les données utilisées dans le cadre de notre étude sont des séries temporelles. Elles couvrent la période 1980-2014 soit 35 observations et sont collectées auprès de différentes structures comme la MEF-DGAE (Ministère de l'Economie et des Finances-Direction Générales des Affaires Economiques), la BCEAO (Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest) et la Banque Mondiale.

2.1.2-) Méthode d'analyse des données

Nous présentons à ce niveau, les différents tests économétriques (test de diagnostic et test de validation du modèle) de notre méthode d'analyse. Afin de vérifier la validité des hypothèses émises, nous nous proposons d'utiliser le logiciel économétrique Stata pour tester les relations entre les variables. A cet effet, pour nos estimations nous allons utiliser la méthode en deux étapes de Engel Granger.

✓ Test de stationnarité de Dickey-Fuller augmenté

Une série chronologique est stationnaire si son espérance mathématique et sa variance restent inchangés dans le temps. En d'autre terme la série stationnaire ne comporte ni saisonnalité, ni tendance. Dickey et fuller (1979-1981) ont mis au point un test permettant non seulement de détecter l'existence d'une tendance mais aussi de déterminer la stationnarité d'une série.

Le test de racine unitaire indique l'ordre d'intégration des séries. Il en découle donc qu'une série est intégrée d'ordre 1 s'il convient de la différencier une fois avant de la rendre stationnaire. Il est important de préciser que le choix porté sur le Dickey-Fuller augmenté se justifie par le fait qu'il tient compte du nombre de retard. C'est le test qui tient compte de l'hypothèse qu'il n'y a aucune raison pour que, à priori l'erreur soit corrélée. Le test de stationnarité permet de rechercher la présence ou non de racine unitaire. Les hypothèses du test sont :

H0 : présence de racine unitaire (série non stationnaire); contre l'hypothèse alternative

H1 : absence de racine unitaire (série stationnaire)

La règle de décision est la suivante :

Si la statistique de Dickey-Fuller augmenté est supérieure à la valeur critique de Mackinnon au seuil de 5%, alors l'hypothèse H0 est acceptée. Il y a présence de racine unitaire, la série est donc non stationnaire. Si la statistique de Dickey-Fuller augmenté est inférieure à la valeur critique de Mackinnon au seuil de 5%, alors l'hypothèse H1 est acceptée. Il y a absence de racine unitaire, la série est donc stationnaire.

Les tests sont appliqués en niveau, puis en différence au cas où il y aurait présence de racine unitaire à ce premier stade. Si les séries sont stationnaires, et toutes intégrées du même ordre, nous allons procéder à un test de cointégration et recourir à une représentation à correction d'erreur, qui fournit des relations entre les variables à court et long terme.

- ✓ Test de cointégration de Johansen et les Modèle à Correction d'Erreur (MCE)

L'analyse de la cointégration permet d'appréhender clairement la relation entre deux variables. Les séries X et Y sont cointégrées si et seulement si ces séries sont affectées d'une tendance stochastique (moyen, variable) de même ordre d'intégration et une combinaison linéaire de ces séries permet de revenir à une série d'ordre d'intégration inférieur. L'alternative d'hypothèses qui se présente à l'issue du test est la suivante :

H0 : pas de cointégration

H1 : existence de cointégration

La règle de décision est la suivante :

L'hypothèse H0 est acceptée si la valeur du maximum de la vraisemblance est supérieure à la valeur critique au seuil de 5% (likelihood ratio > critical value 5%). L'hypothèse H1 est acceptée si la valeur du maximum de la vraisemblance est inférieure à la valeur critique au seuil de 5% (likelihood ratio < critical value 5%). La présence d'étoile sur la statistique de trace montre qu'il existe une relation de cointégration dans les séries. D'où

on peut utiliser le modèle à correction d'erreur. La statistique est automatiquement fournie par le logiciel stata ou Eviews.

Le modèle à correction d'erreur (MCE) a pour objectif de retirer la liaison commune de cointégration d'une part et d'autre part, de rechercher la liaison réelle entre les variables. Autour de la relation de long terme, le MCE permet d'intégrer la fluctuation de court terme. Le résidu qui doit être négatif, rend compte d'une force de rappel vers l'équilibre de long terme.

✓ Test de significativité

Les variables explicatives retenues dans le cadre de l'étude peuvent être, non significatives dans l'explication de la variable dépendante du modèle. Ainsi à partir du modèle de long terme estimé par les MCO ; la significativité de chacune des variables explicatives est déterminée par la lecture des probabilités critiques qui doivent être inférieures à 5%. Quant à la significativité globale du modèle, elle est déterminée à partir de la statistique de Fischer (probabilité < 5%).

✓ Test d'hétéroscédasticité ARCH

Le test d'hétéroscédasticité est utilisé dans la mesure où il permet de détecter et de corriger l'hétéroscédasticité des erreurs. Plusieurs tests existent pour la détection de l'hétéroscédasticité mais nous retenons celui de white. Le test de white est fondé sur une relation significative entre le carré au sein d'une équation de régression. L'alternative d'hypothèse qui se présente à l'issue du test est la suivante :

H0 : les erreurs sont homoscedastiques

H1 : les erreurs sont hétéroscédastiques

La règle de décision est la suivante :

L'hypothèse H0 est acceptée si la probabilité est supérieure à 5%

L'hypothèse H1 est acceptée si la probabilité est inférieure à 5%.

2.1.3-) Choix des variables et spécification économétrique

✓ La variable expliquée

L'effort fiscal est une mesure spécifique du comportement des Etats en matière de mobilisation des ressources publiques. A cette fin, on distingue au sein du prélèvement public deux composantes : d'une part, la composante déterminée par des facteurs structurels (sur laquelle les autorités gouvernementales ne peuvent agir à court terme et qui constitue le potentiel de recettes publiques ou potentiel fiscal) ; d'autre part, la composante des ressources publiques déterminée par la politique économique (effort fiscal). Il permet également d'apprécier dans quelle mesure les pays exploitent leur potentiel de recettes publiques. A cette fin, on distingue la part des ressources publiques par des facteurs structurels de la part des ressources publiques déterminée par la politique économique et l'action de l'Etat en général (Brun, Chambas, et Combes, 2006).

$TP_t = PF_t + EF_t$, avec : TP taux de pression, PF pression fiscale et EF effort fiscal.

Compte tenu des objectifs de notre étude, il convient d'estimer l'effort fiscal (EF) à travers les aides publique au développement (dons et prêts) et en y ajoutant cinq variables de contrôles (PIB par tête, FBCF, degré d'ouverture, Masse monétaire et valeur ajoutée agricole).

$$EF_t = \alpha_0 + \alpha_1(DONS_t) + \alpha_2(PRETS_t) + \alpha_3(PIBT_t) + \alpha_4(FBCF_t) + \alpha_5(DO_t) + \alpha_6(MM_t) + \alpha_7(VAA_t) + \varepsilon_t$$

Pour obtenir de bonnes estimations, nous avons procédé à la linéarisation des grandeurs nominales. Ainsi, le modèle devient:

$$\log(EF_t) = \alpha_0 + \alpha_1 \log(DONS_t) + \alpha_2 \log(PRETS_t) + \alpha_3 \log(PIBT_t) + \alpha_4 \log(FBCF_t) + \alpha_5 \log(DO_t) + \alpha_6 \log(MM_t) + \alpha_7 \log(VAA_t) + \varepsilon_t$$

Avec: Log logarithme népérien, EF effort fiscal, DONS, PRETS, PIBT pib par tête, FBCF formation brute du capital fixe, DO degré d'ouverture, MM masse monétaire et VAA valeur ajoutée agricole.

- Effort fiscal (EF)

Il mesure à quel point un pays a utilisé sa capacité d'imposition et c'est une mesure statique de la performance fiscale puisqu'il révèle des informations sur la capacité d'imposition d'un pays par rapport à sa performance fiscale réelle à chaque point dans le temps. L'effort fiscal est obtenu ici, en divisant les revenus fiscaux par le PIB. Le

concept *d'effort* fiscal permet d'apprécier dans quelle mesure les pays exploitent leur potentiel des recettes publiques. A cette fin, on distingue la part des ressources publiques déterminée par des facteurs structurels de la part des ressources publiques déterminées par la politique économique et l'action de l'Etat en général (Brun et al.). Le potentiel fiscal quant à lui est déterminé uniquement par les caractéristiques structurelles de l'économie.

- **DONS**

Les DONS représentent une variable très importante dans l'explication de l'APD. Elle se définit comme un transfert de ressources extérieures en direction d'un pays sous-développé, se manifestant par des accords de dons émanant des sources officielles bilatérales ou multilatérales. En effet, elles représentent des aides (dons) octroyées au Bénin pour l'accompagner dans ces politiques économiques afin d'améliorer sa croissance économique.

- **PRETS**

Les PRETS représentent une variable partielle très importante dans l'explication de l'APD. Elle se définit comme un transfert de ressources extérieures en direction d'un pays sous-développé, se manifestant par des accords de prêts émanant des sources officielles bilatérales ou multilatérales. En effet, elle représente des aides (prêts) octroyées au Bénin pour l'accompagner dans ces politiques économiques afin d'améliorer sa croissance économique.

-**PIB par tête (PIBT)**

Le PIB par tête est la part individuelle apportée par le budget de l'Etat aux différents agents économiques. Il est nécessaire dans l'explication de l'effort fiscal.

- **L'investissement : FBCF**

L'investissement est une variable très importante dans l'explication de la croissance du PIB. Lorsqu'on constate une baisse de la demande générale des biens et services au cours d'une récession, une large part de celle - ci peut généralement être imputée aux dépenses d'investissement. Les dépenses d'investissement se justifient pour les raisons suivantes : elles permettent aux entreprises d'accroître leur capacité de production par l'acquisition de nouvelles machines. Ensuite, elles permettent aux entreprises de pouvoir constituer leur stock de matières premières et de produits finis.

Degré d'Ouverture de l'économie (DO)

Le Degré d'Ouverture de l'économie (DO) se définit comme la somme des exportations et des importations rapportées au PIB. Il est introduit dans le modèle, afin de saisir les effets des taxes sur la composition et non sur le niveau des échanges, niveau qui dépend des variables structurelles. Son introduction permet aussi de saisir son effet sur la croissance : il entraîne une réallocation des facteurs plus conforme aux avantages comparatifs, accroît la concurrence sur les marchés dont il augmente la taille. Il facilite aussi l'accès des entreprises à des biens intermédiaires ou à des techniques de production de meilleure qualité. Elle peut également accroître l'épargne intérieure si le taux d'épargne privée est plus élevé dans le secteur des biens échangeables (Guillaumont, 1985).

- **Masse Monétaire (MM)**

Elle désigne la quantité de monnaie effectivement ou potentiellement utilisable dans un pays ou dans une zone économique. Elle correspond également à la quantité de monnaie qui circule dans l'économie à un moment donné. Celle-ci est mesurée grâce à des indicateurs statistiques (agrégat) qui sont fixés par la banque centrale européenne.

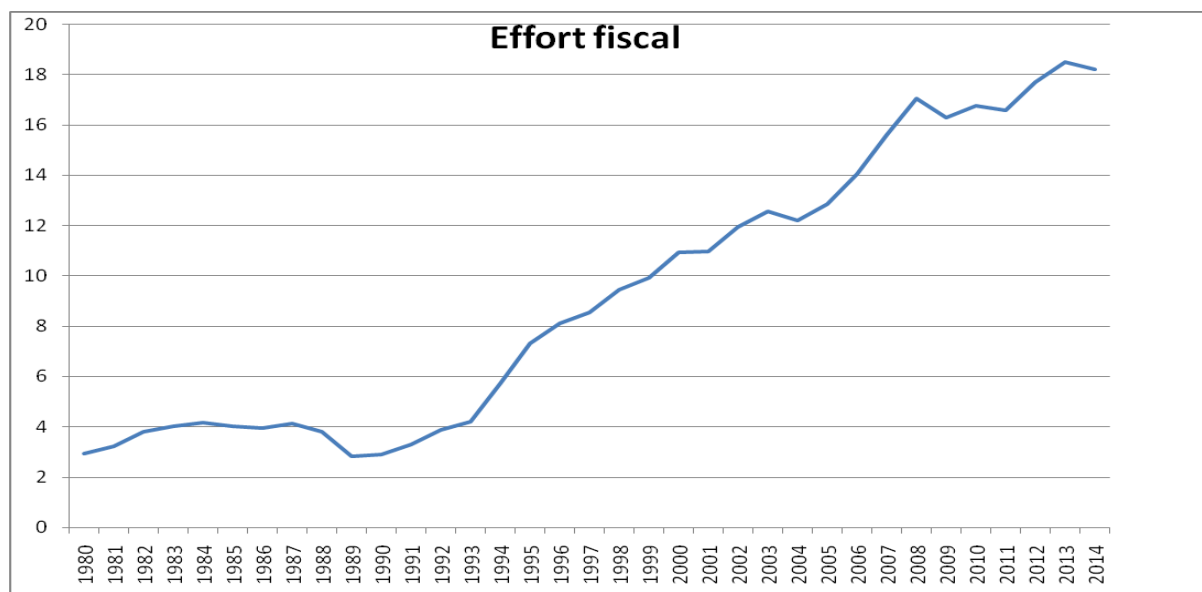
- **Valeur Ajoutée Agricole (VAA).** Elle représente la différence entre le PIB généré par l'agriculture et la consommation intermédiaire liée à l'agriculture.

Tableau: Hypothèses sur les signes des coefficients des variables

| Variables | Signes Attendus |
|---------------------------------|-----------------|
| Dons | + |
| Prêts | - |
| PIB par Tête | - |
| Formation Brute du capital fixe | + |
| Degré D'ouverture | - |
| Masse Monétaire | + |
| Valeur Ajoutée Agricole | - |

2.1.4- Evolution des variables retenues

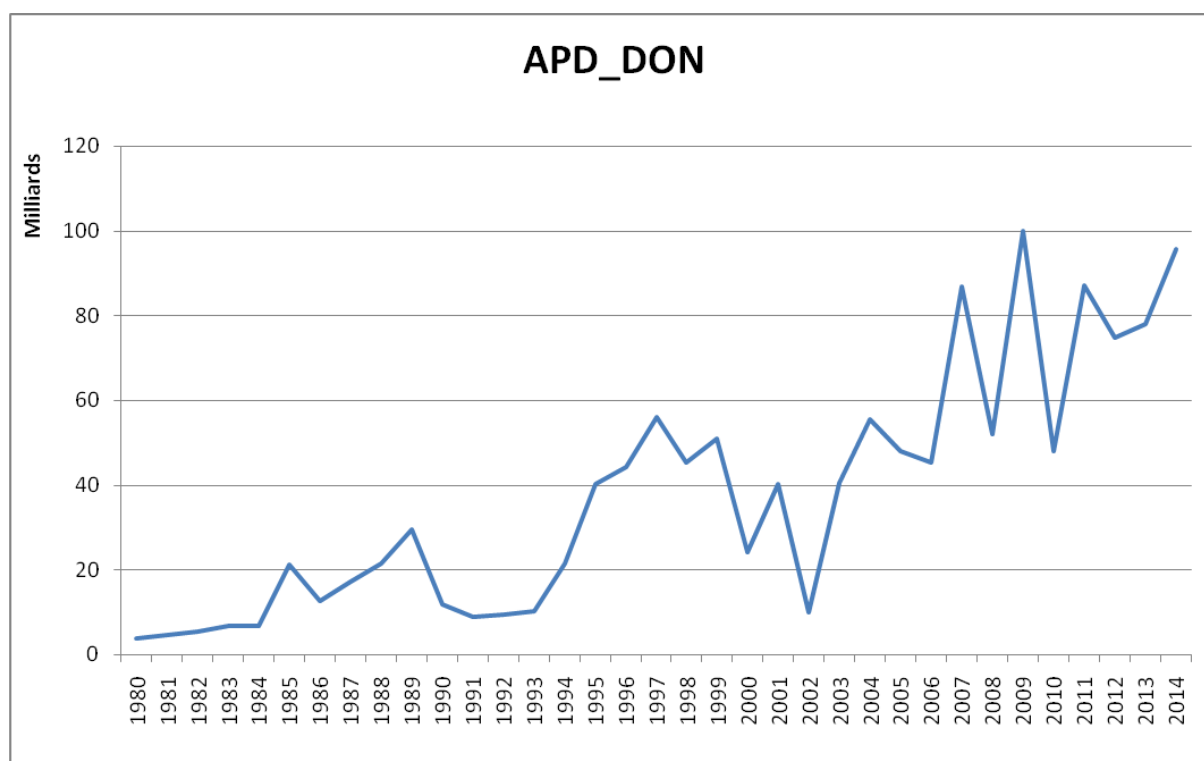
Graphique N°1 : Analyse de l'évolution de l'effort fiscal sur la période de 1980 à 2014



Source : réalisé par les auteurs à partir des données sur nos variables

D'après le graphique ci-dessus on constate que de 1980 à 1988 l'effort fiscal a connu une légère évolution. Après cette période il a connu une tendance constante jusqu'à 1988. Et après il a connu une baisse avant de connaître une forte tendance croissante de 1989 à 2014, soit de 3 à 18%. Cette évolution de l'effort fiscal peut être assimilée au renforcement des capacités et à l'information des régis financières, des réformes économiques comme la privatisation, la vente des licences GSM, et surtout l'évolution des aides publiques au développement.

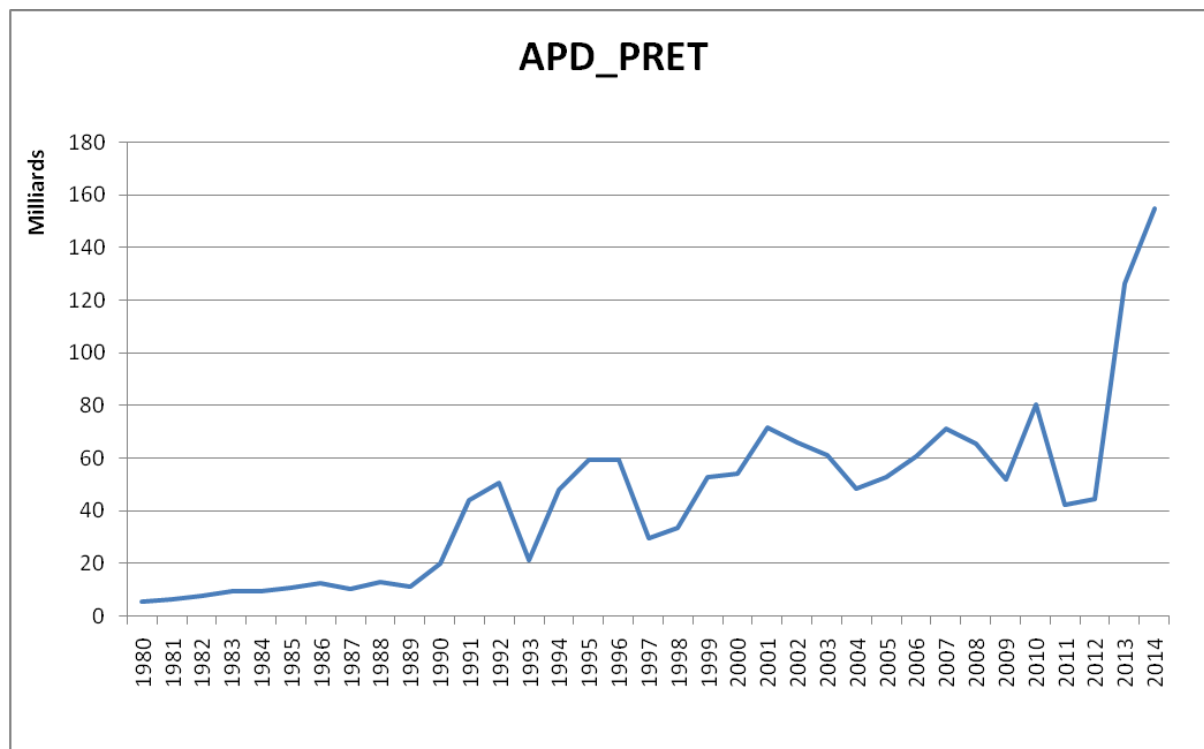
Graphique N°2 : Analyse de l'évolution des dons sur le période de 1980 à 2014



Source : réalisé par les auteurs à partir des données sur nos variables

Les aides publiques au développement dons ont connu une légère évolution 1980 à 1984. Après cette période elles ont connu une augmentation en 1985 de 20 milliards et descendre en 1986 avant de connaître une tendance croissante jusqu'en 1989 après chutés en 1990 et connaître une tendance constante jusqu'en 1993. Après cette période elles ont connu une tendance croissante de 40 milliards jusqu'en 1997 et après connaître en dent de scie une tendance décroissance jusqu'à 10 milliards. En effet elles ont connu en dent de scie une tendance croissante jusqu'en 100 milliards en 2009 avant de chutée jusqu'à 50 milliards en 2010 et remontent en fin près de 100milliards en 2014. Ces différentes évolutions peuvent être expliquées par un déficit budgétaire global qui accentue donc cette dépendance vis-à-vis de l'extérieur.

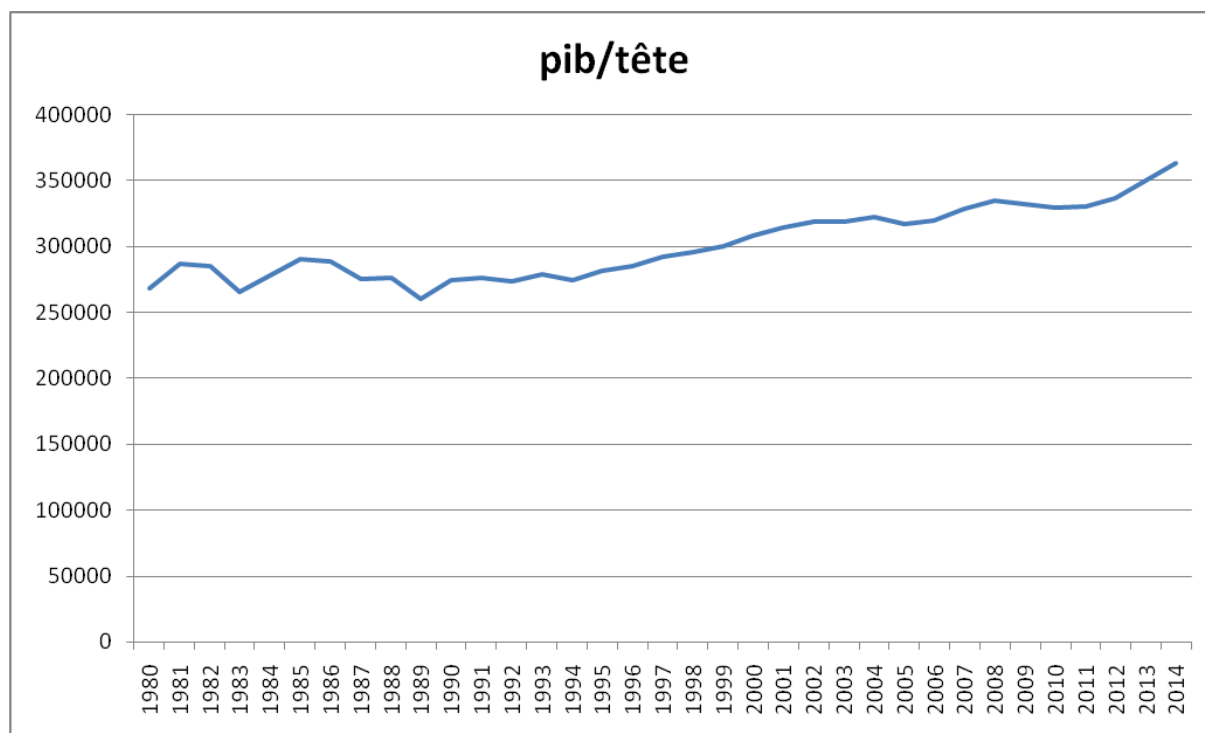
Graphique N°3 : Analyse de l'évolution des Prêts s sur le période de 1980 à 2014



Source : réalisé par les auteurs à partir des données sur nos variables

Du graphique ci-dessus les aides publiques au développement prêts ont connu une légère évolution de 1980 à 1989 soit, 15milliards. Après cette période, ces prêts ont connu une tendance croissante jusqu'à 45milliards en 1992et après chutés à 20 milliards en 1993. En effet ils ont connu une tendance croissante jusqu'à 60 milliards en 1996 et baisser avant de remonter jusqu'en 70milliards en 2001. Ensuite les aides publiques au développement (prêts) évoluent en dent de scie jusqu'en 2011 autour de 40 à 80 milliards et après cette période une forte évolution est constatée de 2012 à 2014 soit, environ 160 milliards. Ces différentes évolutions peuvent être expliquées également par un déficit budgétaire global qui accentue donc cette dépendance vis-à-vis de l'extérieur.

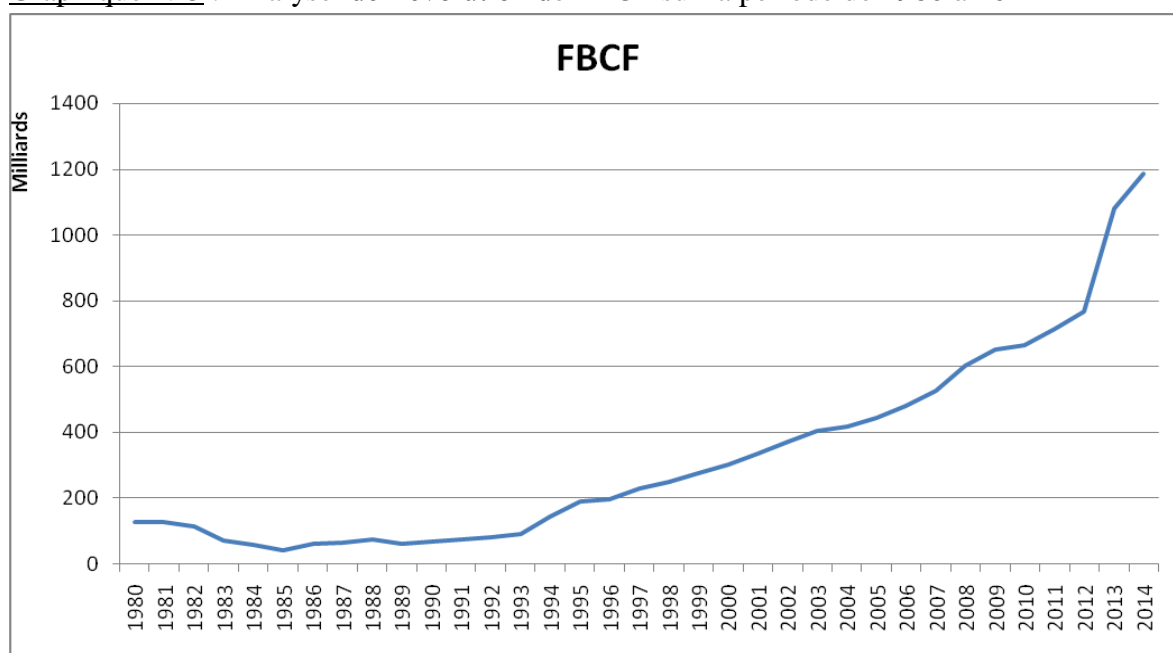
Graphique N°4 : Analyse de l'évolution du PIB par Tête sur le période de 1980 à 2014



Source : réalisé par les auteurs à partir des données sur nos variables

Le PIB par tête a évolué en dent scie constant de 1980 à 2000 autour de 300 mille milliards. Après cette période il a connu une tendance croissante jusqu'à 2014 soit environ 370 mille milliards.

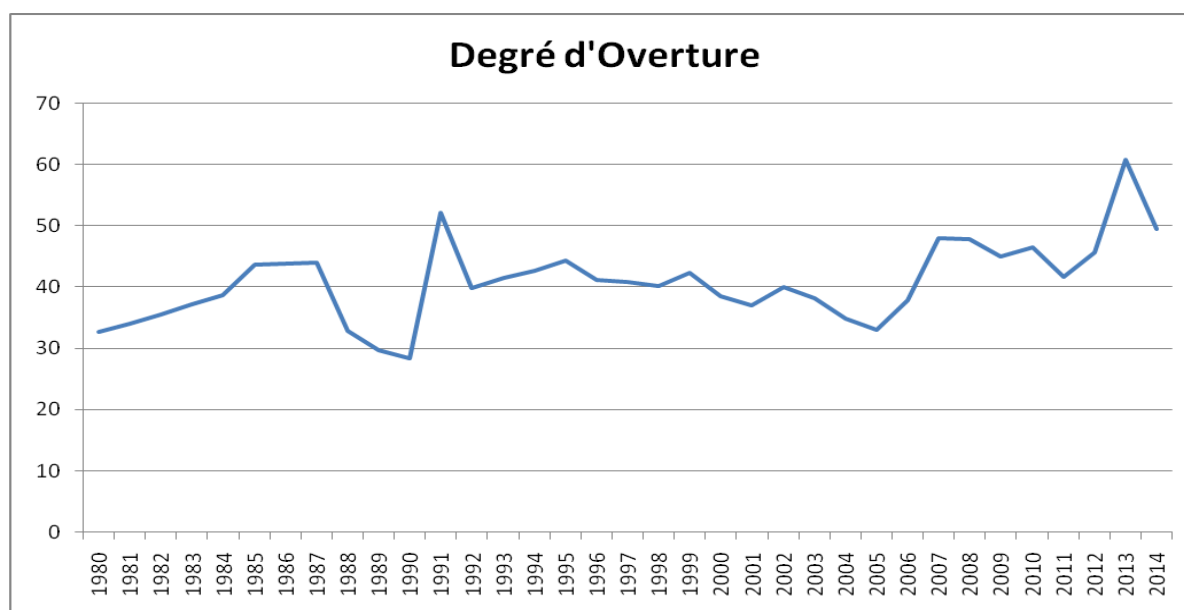
Graphique N°5 : Analyse de l'évolution de FBCF sur la période de 1980 à 2014



Source : réalisé par les auteurs à partir des données sur nos variables

De ce graphique, FBCF a connu une légère évolution de 1980 à 1995 soit environ 200 milliards. Après cette période il a connu une tendance croissante de 1996 à 2014 soit, 200 à 1200 milliards. Elle est donc une variable très importante dans l'explication de la croissance du PIB. Lorsqu'on constate une baisse de la demande générale des biens et services au cours d'une récession, une large part de celle-ci peut être imputée aux dépenses d'investissement.

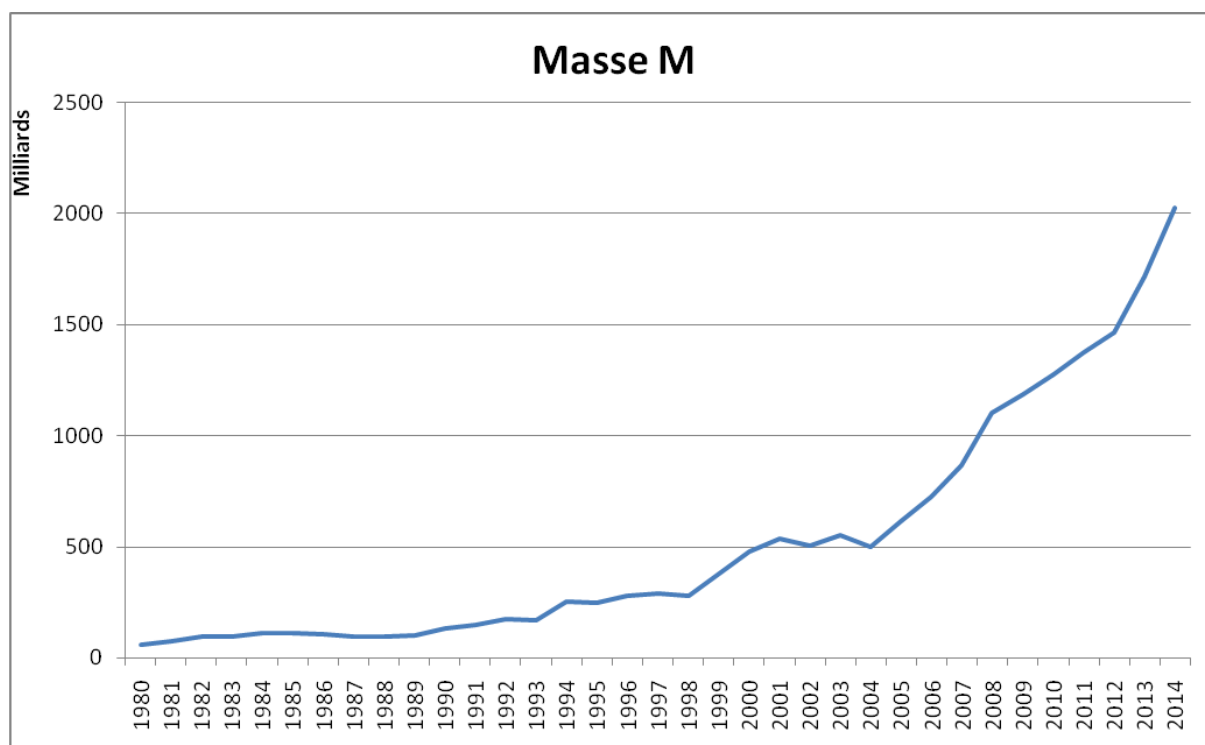
Graphique N°6: Analyse de l'évolution du Degré d'Ouverture sur la période de 1980 à 2014



Source : réalisé par les auteurs à partir des données sur nos variables

Du graphique ci-dessus, le degré d'ouverture a connu une tendance croissante de 1980 à 1985 soit, 32UM à 44UM et une tendance constante de 1986 à 1988. Après cette période il a chuté de 1988 à 1991 soit environ 30UM une tendance croissance jusqu'en 1992 de 51UM. En effet, il a évolué en dent de scie de 1993 à 2012 autour de 40UM et connaitre une tendance croissante en 2013 soit, 60UM avant de chuter en 2014 autour de 50UM. Cela justifie donc la facilitation des entreprises à l'accès des biens intermédiaires ou à des techniques de production de meilleure qualité. Elle peut également accroître l'épargne intérieure si le taux d'épargne privée est plus élevé dans le secteur des biens échangeables (Guillaumont, 1985).

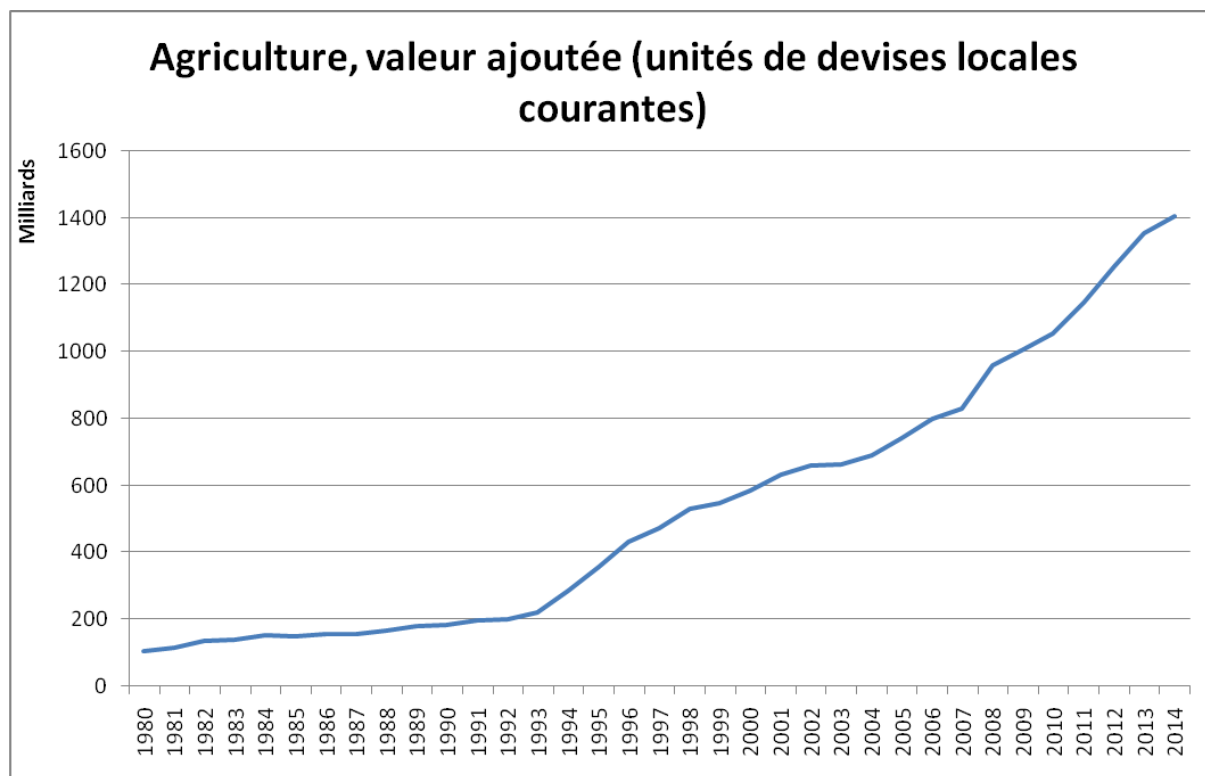
Graphique N°7 : Analyse de l'évolution de la Masse Monétaire sur la période de 1980 à 2014



Source : réalisé par les auteurs à partir des données sur nos variables

De ce graphique, il ressort que la masse monétaire a connu une tendance croissante moins rapide de 1980 à 2004 autour de 500 milliards. En effet, elle a été constante de 2001 en 2004. Après cette période, elle a connue une tendance croissante rapide jusqu'en 2000 milliard de 2004 à 2014. On en déduit donc que la quantité de monnaie qui circule dans une économie à un moment donné est d'importance capitale dans un pays.

Graphique N°8 : Analyse de l'évolution de la Valeur Ajoutée Agricole sur la période de 1980 à 2014



Source : réalisé par les auteurs à partir des données sur nos variables

De ce graphique, on retient que la valeur ajoutée agricole a connu une légère évolution soit environ 200 milliards de 1980 à 1993. Après cette période elle a connu une tendance croissante et rapide de 1993 à 2014 soit, 200 à 1400 milliards. Cella justifie sa grande part dans le budget d'une nation.

2.1.5-) Modélisation

✓ Tests de stationnarité sur les variables

| Variables | Stationnarité en niveau | | Stationnarité en Différence première | |
|------------|--|------------------|--|--------------|
| | Probabilité attachée à la statistique de Mackinnon | Décisions | Probabilité attachée à la statistique de Mackinnon | Décisions |
| Log(ef) | 0.8767 | Non stationnaire | 0,0108 | Stationnaire |
| log(apdd) | 0.2247 | Non stationnaire | 0.0000 | Stationnaire |
| Log(apdp) | 0.5242 | Non stationnaire | 0.0000 | Stationnaire |
| log (pibt) | 0.9379 | Non stationnaire | 0.0000 | Stationnaire |
| log (fbcf) | 0.9931 | Non stationnaire | 0.0010 | Stationnaire |
| log (do) | 0.4626 | Non stationnaire | 0.0000 | Stationnaire |
| lnog (mm) | 0.9714 | Non stationnaire | 0.0000 | Stationnaire |
| log(vaa) | 0.0482 | Stationnaire | 0.0000 | Stationnaire |

✓ Tests de stationnarité sur les variables

Source: Réalisé par les auteurs à partir du logiciel stata. (Annexe 1)

De ce tableau il ressort que, la probabilité de la série vaa est inférieure à 5% donc elle est stationnaire en niveau. Quant aux autres séries telles qu'ef, apdd, apdp, pibt, fbcf, do et mm leurs probabilités sont supérieures à 5% donc elles ne sont stationnaires en niveau. L'objectif est de rendre stationnaire les variables afin de ne pas avoir une régression fallacieuse. Nous passons de ce fait au test de Dickey-Fuller augmenté en différence première. Les résultats de ce test sont présentés aussi dans ce tableau. Les probabilités p-value attachées à la statistique de Mackinnon des séries ef, apdd, apdp, pibt, fbcf, do et mm sont inférieures à 5%, d'où elles sont stationnaires en différence première. Nous pouvons alors soupçonner l'existence d'une possible relation de cointégration des variables.

➤ Résultats du test de cointégration

Ce résultat révèle l'existence d'une relation de cointégration entre les variables du modèle car il y a présence d'une étoile sur la statistique de trace 4 avec le lags 2 (annexe 2). Par conséquent un MCE est faisable. Pour le Modèle à Correction d'Erreur, nous avons la méthode en deux étapes de Engle Granger et celle en une étape de Hendry. Pour nos estimations nous allons utiliser la méthode en deux étapes de Engle Granger. La première étape va consister à estimer par les Moindre Carrée Ordinaire la relation de long terme et la seconde étape va consister à estimer par les Moindres Carrés Ordinaires la relation de court terme.

➤ Estimation du modèle de long terme

✚ Modèle initial

$$\log(EF_t) = \alpha_0 + \alpha_1 \log(DONS_t) + \alpha_2 \log(PRETS_t) + \alpha_3 \log(PIBT_t) + \alpha_4 \log(FBCF_t) + \alpha_5 \log(DO_t) + \alpha_6 \log(MM_t) + \alpha_7 \log(VAA_t) + \varepsilon_t$$

L'estimation du modèle de long terme se présente dans le tableau suivant.

Tableau: Synthèse des résultats d'estimation de long terme

| Variable expliquée: ln ef | | | | |
|---------------------------|-------------|----------------------|-------|--------|
| Variable | Coefficient | Robust Stat.Error | T | Prob |
| Log(apdd) | 0,0903061 | 0,0347283 | 2,6 | 0,015 |
| Log(apdp) | -0,1091237 | 0,0508386 | -2,15 | 0,041 |
| Log(pibt) | -0,4076922 | 0,1455557 | -2,8 | 0,009 |
| Log(fcbf) | 0,3311107 | 0,0730106 | 4,54 | 0,000 |
| Log(do) | -0,1271303 | 0,0852352 | -1,49 | 0,148 |
| Log(mm) | 0,4889181 | 0,0912701 | 5,36 | 0,000 |
| Log(vaa) | -0,9430706 | 0,6424197 | -1,47 | 0,154 |
| Cons | -12,85106 | 1,910103 | -6,73 | 0,0000 |
| R ² | 0,9756 | | | |
| Prob>F | 0.0000 | | | |

Source: Réalisé par les auteurs à partir du logiciel Stata. (Annexe 3)

Après l'estimation par la méthode des moindres carrés ordinaires, nous procédons aux différents tests de validation et de vérification de la significativité des variables explicatives.

Le test de validation du modèle de long terme

La probabilité attachée à la statistique de Fischer ($prob = 0,0000$) est inférieure à 1%. D'où le modèle est globalement significatif ; le modèle est bon ; la variation de l'effort fiscal est expliquée à 98% ($R^2 = 0,9758$) par les variables explicatives du modèle et témoigne une bonne qualité d'ajustement du modèle.

La significativité des variables explicatives du modèle de l'EF

Les variables telles que $apdd$, $apdp$, $pibt$, $fbcf$ et mm sont significativement différents de zéro au seuil de 5%. Toute chose étant égale par ailleurs, toute augmentation de 1% de chacune des variables $apdd$, $fbcf$ et mm entraîne une augmentation respective de 0,0903061%, de 0.3311107%, de 0.4889181%, de l'effort fiscal (ef) et une augmentation de 1% de chacune des variables $apdp$ et $pibt$ entraîne diminution respective de 0,1091237%, de 0,4476922%. De ce fait, nous avons procédé à la récupération du résidu du modèle de long terme. Le résidu récupéré nous avons passé au test de stationnarité sur le résidu.

Test de stationnarité sur le résidu

Ce test montre que le résidu est stationnaire en niveau au seuil de 10%. Malgré que ce seuil ne soit pas trop accepté par les économistes. Le test de cointégration ayant indiqué la nécessité d'écrire un modèle de court terme, nous passons donc à l'estimation de ce modèle. (Annexe4)

➤ **Estimation du modèle à court terme**

L'estimation du modèle à court terme se présente dans le tableau suivant.

| Variable expliquée: ln ef | | | | |
|---------------------------|-------------|----------------------|-------|-------|
| Variable | Coefficient | Robust Stat.Error | T | Prob |
| Log(apdd) | 0,0151106 | 0,0239596 | 0,63 | 0,534 |
| Log(apdp) | 0,0103402 | 0,0425784 | 0,24 | 0,81 |
| Log(pibt) | -0,1268765 | 0,1281674 | -0,99 | 0,332 |
| Log(fcbf) | 0,2442173 | 0,116509 | 2,1 | 0,047 |
| Log(do) | -0,036367 | 0,0948646 | -0,38 | 0,705 |
| Log(mm) | 0,2666125 | 0,159987 | 1,67 | 0,109 |
| Log(vaa) | -0,8571258 | 0,3507698 | -2,44 | 0,022 |
| Cons | 0,0127722 | 0,0032194 | 1,55 | 0,131 |
| Res(-1) | -0,438767 | 0,1796 | -2,44 | 0,021 |
| R ² | 0,4811 | | | |
| Prob>F | 0,0331 | | | |

Source: Réalisé par les auteurs à partir du logiciel Stata. (Annexe5)

2.2-) Interprétation des résultats et commentaires

Dans le modèle de court terme, nous allons nous intéresser exclusivement à la force de rappel à l'équilibre ou coefficient de correction d'erreur. Ici, le coefficient associé au terme d'erreur retardé (-0.438767) est négatif et significativement différent de zéro au seuil statistique de 5%. Il existe bien un mécanisme à correction d'erreur.

A long terme, les déséquilibres entre l'effort fiscal et les variables explicatives ont des évolutions similaires. Le coefficient (-0.438767) traduit la vitesse à laquelle le déséquilibre entre le niveau désiré et effectif de l'effort fiscal est résorbé ou absorbé dans l'année qui suit

un choc. Ainsi, les chocs sur l'effort fiscal au Bénin se corrigent-ils par l'effet « feed back ». En d'autre terme, un choc constaté au cours d'une année sur l'effort fiscal est entièrement résorbé au bout de 0.43 année soit 5mois environ.

➤ Relations entre les variables

Relation entre aide publique au développement dons et l'effort fiscal

Les résultats de l'estimation montrent que l'aide publique au développement (dons) a un impact positif et significatif sur l'élasticité de l'effort fiscal à long terme. On note ainsi que le signe de l'interaction directe (aide publique au développement dons- l'effort fiscal) correspond au signe attendu ce qui signifie qu'une augmentation du niveau de aide publique au développement (dons) de 1% augmenterait l'effort fiscal de 0,0903061% à long terme et de 0,0151106% à court terme. La faiblesse de l'élasticité démontre que l'assistance extérieure ne contribue pas comme il se doit à améliorer la situation. En effet, une augmentation de l'aide entraîne des pressions sur les salaires, ce qui a un effet moins positif sur les pauvres qui ne bénéficient pas des augmentations salariales. L'augmentation de l'aide au budget de l'état conduirait à accroître ses frais de fonctionnement et de personnel, en particulier les salaires dans les autres secteurs de l'administration ce qui pousse à la hausse les salaires du secteur formel ailleurs dans l'économie. La hausse de ces frais induit une hausse des prix et une dépréciation du taux de change. Or la plupart des pauvres dépendent de l'informel et de l'agriculture (surtout du coton) et ne bénéficient donc pas directement d'une hausse de leur revenu (direct). En revanche, l'appréciation du taux de change renchérit leurs exportations agricoles. Il en résulte une baisse de leur compétitivité prix, qui conjuguée aux déficiences structurelles du secteur cotonnier réduit en conséquence leurs gains, par suite leurs revenus et leur bien-être.

Relation entre aide publique au développement prêts et l'effort fiscal

Les résultats de l'estimation montrent qu'aide publique au développement (prêts) à un impact négatif et significatif sur l'élasticité de l'effort fiscal à long terme et un effet positif à court terme. On note ainsi que le signe de l'interaction directe (aide publique au développement dons- l'effort fiscal) correspond au signe attendu ce qui signifie qu'une augmentation du niveau de l'aide publique au développement (prêts) de 1% diminuerait l'effort fiscal de 0,1091237% à long terme et augmenterait de 0,0103402% à court terme. La faiblesse de l'élasticité démontre que l'assistance extérieure ne contribue pas comme il se doit à améliorer la situation. En effet, une augmentation de l'aide entraîne des pressions sur les

salaires, ce qui a un effet moins positif sur les pauvres qui ne bénéficient pas des augmentations salariales. L'augmentation de l'aide au budget de l'état conduirait à accroître ses frais de fonctionnement et de personnel, en particulier les salaires dans les autres secteurs de l'administration ce qui pousse à la hausse les salaires du secteur formel ailleurs dans l'économie. La hausse de ces frais induit une hausse des prix et une dépréciation du taux de change. Or la plupart des pauvres dépendent de l'informel et de l'agriculture (surtout du coton) et ne bénéficient donc pas directement d'une hausse de leur revenu (direct). En revanche, l'appréciation du taux de change renchérit leurs exportations agricoles. Il en résulte une baisse de leur compétitivité prix, qui conjuguée aux déficiences structurelles du secteur cotonnier réduit en conséquence leurs gains, par suite leurs revenus et leur bien-être.

Relation entre PIB par tête et l'effort fiscal

La relation entre PIB par tête et l'effort fiscal est négative. Cette relation négative traduit la faiblesse du niveau des PIB par tête dans l'amélioration du niveau de l'effort fiscal. On note ainsi que le signe de l'interaction directe (PIB par tête- l'effort fiscal) correspond au signe attendu. En effet, une augmentation du niveau des PIB par tête de 1% diminuerait l'effort fiscal de 0,4076922% à long terme et 0,1268765% à court terme.

Relation entre FBCF et l'effort fiscal

La relation entre FBCF et l'effort fiscal est positive. Cette relation positive traduit l'importance du niveau de FBCF dans l'amélioration du niveau de l'effort fiscal. On note ainsi que le signe de l'interaction directe (FBCF- l'effort fiscal) correspond au signe attendu. En effet, une augmentation du niveau de FBCF de 1% augmenterait l'effort fiscal de 0,331117% à long terme et 0,2442173% à court terme.

Relation entre degré d'ouverture et l'effort fiscal

La relation entre le degré d'ouverture et l'effort fiscal est négative. Cette relation négative traduit la faiblesse du niveau du degré d'ouverture dans l'amélioration du niveau de l'effort fiscal. On note ainsi que le signe de l'interaction directe (degré d'ouverture- l'effort fiscal) correspond au signe attendu. En effet, une augmentation du niveau du degré d'ouverture de 1% diminuerait l'effort fiscal de 0,127133% à long terme et 0,036367% à court terme.

Relation entre masse monétaire et l'effort fiscal

La masse monétaire a un impact positif sur l'effort fiscal à long terme qu'à court terme. Ceci traduit l'élasticité positive de 0,4889181% à long terme et de 0,2666125% à court terme.

Relation entre valeur ajoutée agricole et l'effort fiscal

La valeur ajoutée agricole a un impact négatif sur l'effort fiscal. Cette influence montre la faiblesse de la valeur ajoutée agricole pour l'amélioration du niveau de l'effort fiscal au Bénin. Ceci traduit par l'élasticité négative de 0,9430706 à long terme et de 0,8571258 à court terme. On constate qu'une augmentation de la valeur ajoutée agricole aura une faible contribution dans l'évolution de l'effort fiscal.

2.3-) Confirmation des hypothèses

De l'analyse des différents résultats issus de l'estimation de la relation de long terme du modèle d'analyse, il ressort que :

- ✓ Les dons impactent positivement l'effort fiscal.
- ✓ Les prêts affectent négativement l'effort fiscal.

On en conclut donc que les hypothèses d'étude sont confirmées et acceptées.

2.4-) Recommandations

Au terme de cette étude, il nous semble très important d'attirer l'attention des autorités gouvernementales sur la conduite des politiques sociales. Nous formulons ainsi à l'endroit des gouvernants, les recommandations ci-après :

- ❖ Poursuivre les réformes engagées à travers le plan d'actions pour l'amélioration du système de gestion des finances publiques pour inciter les donateurs à l'utiliser davantage ;
- ❖ Accélérer la mise en application du mécanisme centralisé et harmonisé de collecte d'information sur l'aide au développement ;
- ❖ Mettre en place un système qui incite les donateurs et les gouvernants des pays partenaires à rendre compte à leurs publics respectifs et entre eux de l'exécution des engagements pris sur l'aide, son efficacité et les résultats auxquels elle contribue.
- ❖ Renforcer les stratégies sectorielles ;
- ❖ Instaurer un cadre technique dynamique permettant un bon suivi des administrations fiscales et de contrôle des dépenses publiques ;
- ❖ Renforcer les capacités des agents en matière de mobilisation des ressources fiscales
- ❖ Mettre en place des systèmes de réformes institutionnelles pour une bonne

collecte des recettes.

- ❖ Le Bénin, doit insister sur les procédures administratives qui permettraient d'améliorer leur mobilisation de recettes fiscales directes
- ❖ Le Bénin doit continuer à encourager les politiques qui permettraient d'améliorer l'utilisation du système financier formel par le secteur privé dans le but d'effectuer des paiements.
- ❖ Il doit insister sur les politiques qui encouragent le développement du secteur agricole afin que ce dernier devienne un secteur facilement imposable, afin d'accroître les recettes fiscales directes et indirectes.
- ❖ Puisque le Bénin prélève des taxes sur les importations, il est important qu'il pratique une politique des barrières non tarifaires, sauf pour des raisons sanitaires, sociales et sécuritaires. Ceci est important parce que l'ouverture de ces économies à l'importation a un effet positif sur les recettes fiscales commerciales.

CONCLUSION

A l'égard de tout ce qui précède, nous pouvons conclure que la présente étude a permis d'analyser les liens qui existent entre l'effort fiscal et les aides publiques au développement (dons et prêts). Nous en retenons essentiellement que, les dons impactent positivement l'effort fiscal tandis que les prêts l'influencent négativement. La finalité de cette étude constitue un atout fondamental pour le système national de la politique fiscale, en ce sens que les différents résultats obtenus pourront servir à définir de nouveaux objectifs et stratégies pour améliorer l'effort fiscal.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Abel GBETOENONMON (2013) « *Le Bénin en Afrique de l'Ouest: Visions, défis et contraintes économiques* ».
- Approche FMI (19 Juin 2014) « *Reformes de l'administration fiscale* ».
- Banque Mondiale (1990), « *Rapport sur le développement dans le monde, Washington, D.C.* »
- Boukary Kassogue (2015) « *Aide publique au développement* ».
- Carlo Cottarelli (2011) « *Mobilisation des recettes dans les pays en développement* ».
- Catherine Korachais (2010), « *Contribution de l'aide publique au développement a l'amélioration de la sante dans les pays en développement* ».
- Charlemagne Babatoundé IGUE (2007) « *Aide Publique au Développement, Dépenses Sociales et Croissance Pro-pauvre au Bénin* ».
- Douzoun et Mallaye, *Aide Publique au Développement, Gouvernance et Croissance Economique : quelles implications pour les pays d'Afrique subsaharienne*.
- Fatou Gueye (2006) « *Efficacité de l'Aide Publique au Développement: cas du Sénégal* ».
- Freetown, (2011) « *Effort Fiscal dans les Pays de la CEDEAO* ».
- Gérard Chambas, Jean-françois Brun, Grégoire Rota Graziosi (2007) « *La mobilisation de ressources propres locales en Afrique* ».
- Jean François Brun, Gérard Chambas, Samuel Guerineau. (2011) « *Aide et mobilisation Fiscale dans les pays en developpement* ».
- Khemiri Imen (2001) « *Aide au Développement et croissance Economique* ».
- Lisa CHAUVET, Marin FERRY « *Développement Economique et Social* »
- Mahomed KOEBA (2011) « *L'aide publique au développement et la lutte contre la pauvreté: cas de la Cote d'Ivoire* ».
- Martin Vielajus (2007) « *Quelles approches nouvelles en matière d'allocation de l'aide* ».
- Philémon Parfait ANGO ESSAMA (2010) « *Mobilisation des recettes fiscales au Cameroun* »
- Pierre Jacquet (2006/4) « *Les enjeux de l'aide publique au développement* ».
- Rapport thématique (2006) « *Aide et Politique Budgétaire des pays bénéficiaire : Une revue de la littérature économique* ».

5-Estimation du modele de court terme

```
. reg dllef dlapdd dlapdp dlpibt dlfbcf dlido dlmm dlvaa resid, ro
```

Linear regression

Number of obs = 33
 F(8, 24) = 2.02
 Prob > F = 0.0881
 R-squared = 0.4811
 Root MSE = .08399

| dllef | Coef. | Robust Std. Err. | t | P> t | [95% Conf. Interval] | |
|--------|-----------|------------------|-------|-------|----------------------|-----------|
| dlapdd | .0151106 | .0239596 | 0.63 | 0.534 | -.0343395 | .0645607 |
| dlapdp | .0103402 | .0425784 | 0.24 | 0.810 | -.0775372 | .0982177 |
| dlpibt | -.1268765 | .1281674 | -0.99 | 0.332 | -.391401 | .1376479 |
| dlfbcf | .2442173 | .116509 | 2.10 | 0.047 | .0037546 | .48468 |
| dlido | -.036367 | .0948646 | -0.38 | 0.705 | -.232158 | .1594239 |
| dlmm | .2666125 | .159987 | 1.67 | 0.109 | -.0635846 | .5968095 |
| dlvaa | -.8571258 | .3507698 | -2.44 | 0.022 | -1.581079 | -.1331726 |
| res | -.4384767 | .1796239 | -2.44 | 0.021 | -.8064196 | -.0705338 |
| _cons | .0127722 | .0082194 | 1.55 | 0.131 | -.0040646 | .029609 |

TABLE DES MATIERES

| | |
|--|----|
| AVERTISSEMENT | 2 |
| DÉDICACES | 3 |
| SOMMAIRE | 4 |
| REMERCIEMENTS | 5 |
| SIGLES ET ABREVIATIONS..... | 6 |
| LISTE DES GRAPHIQUES | 8 |
| RESUME..... | 9 |
| INTRODUCTION..... | 10 |
| CHAPITRE I: Cadre théorique de l'étude | 12 |
| Section 1: Problématique, objectifs et hypothèses..... | 12 |
| 1.1- PROBLEMATIQUE..... | 12 |
| 1.2- LES OBJECTIFS | 14 |
| 1.3- HYPOTHESES | 14 |
| Section 2: Revue de Littérature | 14 |
| 2-Revue théorique | 14 |
| 2.1-Fondement théorique de l'APD | 14 |
| 2.1.1-Financement additionnel et prélèvement public | 15 |
| 2.1.2- Les effets liés à la pérennisation de l'aide : la« dépendance à l'aide »..... | 16 |
| 2.1.3-Assistance technique | 17 |
| 2.2- Fondement théorique de l'effort fiscal..... | 18 |
| 3-Revue empirique | 20 |
| 3.2-Revue empirique sur l'effort fiscal | 21 |
| CHAPITRE II: Cadre Institutionnel, Méthodologique et Interprétation des Résultats..... | 25 |
| Section 1 : Cadre institutionnel | 25 |

| | |
|---|----|
| 1.1-) Localisation et Organisation | 25 |
| 1.2-) Missions de la Direction de la Promotion Economique (DPE) | 26 |
| 1.3- Déroulement du stage..... | 28 |
| Section2 : Méthodologie et Interprétation des Résultats..... | 29 |
| 2.1-) Méthodologie de recherche | 29 |
| 2.1.1-) Choix des variables et spécification économétrique..... | 32 |
| 2.1.2-) Nature et sources des données | 29 |
| 2.1.3-) Méthode d'analyse des données | 29 |
| 2.1.4- Evolution des variables retenues..... | 35 |
| 2.1.5-) Modélisation | 42 |
| 2.2-) Interprétation des résultats et commentaires | 45 |
| 2.3-) Confirmation des hypothèses..... | 48 |
| 2.4-) Recommandations | 48 |
| CONCLUSION | 50 |
| RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES | 51 |
| ANNEXES | 52 |